RAPPORT ANNUEL ET ÉTATS FINANCIERS RÉVISÉS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2018

(une société d'investissement à capital variable à compartiments multiples de type ouvert et à responsabilité séparée entre ses fonds constituée en Irlande sous la forme d'une société à responsabilité limitée en vertu de la Loi irlandaise Companies Act 2014 et agréée en tant qu'organisme de placement collectif en valeurs mobilières conformément à la Réglementation des Communautés européennes de 2011 (Organismes de placement collectif en valeurs mobilières) telle que modifiée (Règlement N° 352/2011)).

Numéro d'immatriculation : 552480

Table des matières

	Page
Répertoire	2-3
Rapport du Gestionnaire d'investissement	4
Rapport des Directeurs	5-8
Rapport du Dépositaire	9
Rapport de l'auditeur indépendant	10-12
État de la situation financière	13
État du résultat global	14
État des variations des actifs nets attribuables aux détenteurs de parts de participation rachetables	15
État des flux de trésorerie	16
État des titres en portefeuille	17-25
Notes aux états financiers	26-54
État des variations du portefeuille du fonds (non audité)	55
Informations complémentaires (non auditées)	56-57

RÉPERTOIRE

DIRECTEURS John Hamrock (irlandais) *

Cormac Byrne (irlandais) **
Maureen O'Brien (britannique) **

* Directeur non exécutif et indépendant

** Directeurs non exécutifs

SIÈGE SOCIAL Ormonde House

12-13 Lower Leeson Street

Dublin 2 Irlande

GESTIONNAIRE KBA Consulting Management Limited

5 George's Dock

IFSC Dublin 1 Irlande

COMPANY SECRETARY MUFG Alternative Fund Services (Ireland) Limited

Ormonde House

12-13 Lower Leeson Street

Dublin 2 Irlande

DÉPOSITAIRE Mitsubishi UFJ Investor Services & Banking

(Luxembourg) S.A., Succursale de Dublin

Ormonde House

12-13 Lower Leeson Street

Dublin 2 Irlande

SOUS-CONSERVATEUR UBS Europe SE, succursale de Luxembourg

33A Avenue J.F. Kennedy, P.O. Box 2

L-1855 Luxembourg

Luxembourg

PROMOTEUR ET GESTIONNAIRE D'INVESTISSEMENT Dominicé & Co – Asset Management

6 Rue Kléberg CH-1201 Genève Suisse

DISTRIBUTEUR Dominicé & Co – Asset Management

6 Rue Kléberg CH-1201 Genève Suisse

AGENT ADMINISTRATIF MUFG Alternative Fund Services (Ireland) Limited

Ormonde House

12-13 Lower Leeson Street

Dublin 2 Irlande

RÉPERTOIRE (suite)

AUDITEURS PricewaterhouseCoopers

Chartered Accountants and Statutory Audit Firm

One Spencer Dock North Wall Quay

Dublin 1 Irlande

CONSEILLERS JURIDIQUES EN IRLANDE Maples and Calder

75 St Stephen's Green

Dublin 2 Irlande

REPRÉSENTANT : SUISSE* ACOLIN Fund Services AG

Affolternstrasse 56

CH-8050 Zurich Suisse

AGENT PAYEUR : SUISSE Swissquote Bank SA

Chemin de la Crétaux 33

CH-1196 Gland Suisse

AGENT DE REPRÉSENTATION LOCAL : FRANCE Société Générale

29 Boulevard Haussmann

75009 Paris France

AGENTS DE FACILITÉ : ROYAUME-UNI KB Associates Consulting (UK) LLP

42 Brook Street London W1K 5DB Royaume-Uni

AGENT D'INFORMATION : ALLEMAGNE**

GerFIS – German Fund Information Service UG

(Haftungsbeschränkt) Zum Eichhagen 4 21382 Brietlingen Allemagne

AGENT FINANCIER : BELGIQUE CACEIS Belgium SA

Avenue du Port 86 C b320

B – 1000 Bruxelles

Belgique

AGENT PAYEUR : LUXEMBOURG CACEIS Bank, succursale de Luxembourg

5 allée Scheffer L-2520 Luxembourg

^{*} Le Prospectus du Fonds, le Document d'information clé pour l'investisseur (DICI), l'Acte constitutif et les Statuts de la Société, la liste des achats et ventes, ainsi que les Rapports annuels et semestriels peuvent être obtenus, gratuitement, sur simple demande auprès du Représentant suisse indiqué ci-dessus. En ce qui concerne les parts distribuées en Suisse et depuis celle-ci, le lieu d'exécution et le for se trouvent au siège social du Représentant.

^{**} Le Prospectus du Fonds, le Document d'information clé pour l'investisseur (DICI), l'Acte constitutif et les Statuts de la Société, les Rapports annuels et semestriels, ainsi que les prix de rachat et d'émission, peuvent être obtenus, gratuitement conformément à l'article 297 (1) du Code allemand sur les investissements en capitaux, auprès de l'Agent d'information allemand indiqué ci-dessus.

Rapport du Gestionnaire d'investissement

Performance du fonds

L'OPCVM Cassiopeia (le « Fonds »), un compartiment de Dominicé Funds plc, a été lancé le 11 juin 2015 avec trois catégories de parts : la Catégorie A (CHF), la Catégorie B (USD) et la Catégorie C (EUR). Une quatrième catégorie de parts, la Catégorie D (GBP), a été introduite le 2 juin 2016. La performance des quatre catégories de parts du Fonds au 31 décembre 2018 était la suivante :

	2018	2017	2016	2015
Catégorie A (CHF)	-2,92 %	-0,08 %	2,02 %	3,34 %
Catégorie B (USD)	0,16 %	2,03 %	3,62 %	4,34 %
Catégorie C (EUR)	-2,45 %	0,31 %	2,56 %	3,77 %
Catégorie D (GBP)	-1,24 %	1,04 %	-1,16 %	non introduite

Analyse de la performance pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

La volatilité qui avait été très faible en 2017, est revenue de plein fouet en 2018. Les performances 2018 ont été dominées par le premier trimestre. La stratégie a subi des pertes pendant le marché haussier en janvier, mais a pu tirer son épingle du jeu du dénouement des actifs identiques sur le marché des VIX ETP à découvert en février. Les deuxième et troisième trimestres ne font que rééditer le scénario 2017 : un marché haussier stable dans les actions s'accompagnant d'une faible volatilité implicite empêchant la stratégie de réaliser des bénéfices. Au cours du dernier trimestre 2018, la correction des marchés des actions s'est aussi traduite par un jeu à somme nulle pour la stratégie. Globalement, la performance de la stratégie a été un statu quo pour l'exercice.

Perspectives

En dépit du regain de volatilité et des taux en USD, nous estimons que les grandes banques centrales n'ont ni l'intention ni la possibilité de contracter leurs bilans pour leur faire retrouver le niveau qu'ils avaient avant l'assouplissement quantitatif. Cela signifie que l'environnement d'un marché haussier stable dans les actions et de faible volatilité que nous avons observé au cours des dernières années risque de perdurer en 2019. La stratégie devra être adaptée à cette réalité pour protéger et faire croître le capital des investisseurs.

Dominicé & Co – Asset Management 6 Rue Kleberg 1201 Genève Suisse

Date: 29 avril 2019

Rapport des Directeurs

Les Directeurs présentent ici leur Rapport annuel accompagné des États financiers audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Structure

Dominicé Funds plc (la « Société ») est une société d'investissement à capital variable établie sous la forme de compartiments multiples constituée le 11 novembre 2014 et agréée par la Banque centrale d'Irlande le 29 mai 2015 en tant qu'organisme de placement collectif en valeurs mobilières conformément à la Réglementation des communautés européennes sur les organismes de placement collectif en valeurs mobilières de 2011 (la « Réglementation sur les OPCVM »), telle que modifiée, à la Loi irlandaise sur la Banque Centrale (supervision et application) de 2013 (Section 48(1)) et à la Réglementation sur les organismes de placement collectif en valeurs mobilières de 2015. Elle est constituée en société anonyme de droit irlandais en vertu de la Loi irlandaise Companies Act 2014. La Société est constituée sous la forme d'un fonds à compartiments multiples de type ouvert avec responsabilité séparée entre ses compartiments. La Société a commencé à exercer ses activités le 11 juin 2015. Au 31 décembre 2018, la Société exploitait un compartiment, à savoir l'OPCVM Cassiopeia (le « Fonds »).

État des responsabilités des Directeurs

Les Directeurs sont chargés de préparer le rapport des Directeurs et les états financiers conformément au droit irlandais. Le droit irlandais exige que les Directeurs préparent les états financiers pour chaque exercice financier. En vertu de cette loi, les Directeurs ont préparé les états financiers conformément aux Normes internationales d'informations financières (« IFRS ») telles qu'adoptées par l'Union européenne.

En vertu du droit irlandais, les Directeurs ne doivent pas approuver les états financiers à moins d'être certains que ceux-ci présentent une image fidèle des actifs, des passifs et de la situation financière de la Société à la fin de l'exercice financier ainsi que de son compte de résultat pour cette période.

Pour l'établissement desdits états financiers, les Directeurs sont tenus de :

- sélectionner des méthodes comptables appropriées et s'y conformer ;
- procéder à des appréciations et estimations raisonnables et prudentes ;
- indiquer si les états financiers ont été préparés conformément aux normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne et s'assurer qu'ils contiennent les informations supplémentaires requises par la Loi irlandaise Companies Act 2014 ; et
- préparer les états financiers sur le principe de continuité d'exploitation, à moins qu'il ne soit pas fondé de présumer de la poursuite des activités de la Société.

Les Directeurs sont chargés de la tenue en bonne et due forme de registres comptables suffisants pour :

- présenter et expliquer correctement les transactions de la Société ;
- permettre, à tout moment, de déterminer les actifs, les passifs, la situation financière et le compte de résultat de la Société avec suffisamment d'exactitude ; et
- permettre aux Directeurs de s'assurer que les états financiers sont conformes à la Loi irlandaise Companies Act 2014, à la Réglementation des communautés européennes sur les organismes de placement collectif en valeurs mobilières de 2011 (la « Réglementation sur les OPCVM »), à la Loi irlandaise sur la Banque Centrale (supervision et application) de 2013 (Section 48(1)) et à la Réglementation sur les organismes de placement collectif en valeurs mobilières de 2015.

Les Directeurs sont également chargés de protéger les actifs de la Société et par conséquent de prendre les mesures qui s'imposent raisonnablement pour prévenir et détecter toute fraude et autres irrégularités.

Principales activités, analyse de l'activité et évolutions futures

La principale activité de la Société consiste à chercher à générer des rendements positifs à moyen et long terme en investissant dans un portefeuille d'instruments financiers dérivés composés de contrats futures cotés en bourse et d'options sur indices boursiers et sur indices de volatilité des actions. La Société investit également dans des instruments de créance à des fins de gestion de liquidité et dans des contrats de change à terme à des fins de couverture uniquement. Les Directeurs s'attendent à un maintien du niveau global d'activité dans un avenir proche.

Rapport des Directeurs (suite)

Registres comptables

Les mesures prises par les Directeurs pour s'assurer de la conformité aux exigences des articles 281 à 285 de la Loi irlandaise Companies Act 2014, en ce qui concerne les registres comptables appropriés, portent sur la mise en œuvre de politiques et de procédures nécessaires à l'enregistrement des transactions, sur l'emploi de personnel comptable aux qualifications adaptées et sur la fourniture de ressources adéquates, y compris des systèmes comptables informatiques adaptés, pour les besoins de la fonction financière. Les Directeurs sont chargés de s'assurer de la tenue, par la Société, de registres comptables adéquats conformément à la Loi irlandaise Companies Act 2014, mais la gestion quotidienne de ces responsabilités a été déléguée à MUFG Alternative Fund Services (Ireland) Limited en tant qu'Agent administratif, ce qui assure la conformité aux exigences des articles 281 à 285 de la Loi irlandaise Companies Act 2014.

Les registres comptables sont conservés à Ormonde House, 12-13 Lower Leeson Street, Dublin 2, Irlande.

Objectifs et politiques de gestion des risques

Le rôle des Directeurs consiste à identifier, surveiller et gérer les risques au nom de la Société. La Société a adopté des procédures pour s'assurer que tous les risques applicables concernant la Société ont été identifiés et qu'ils font l'objet d'une gestion.

Les objectifs et politiques de gestion des risques de la Société et les expositions de la Société au risque de marché, au risque de liquidité et au risque de crédit sont décrits dans la note 9 des présents états financiers

Événements significatifs au cours de la période considérée

Le 1^{er} janvier 2018, la Société a nommé KB Associates, qui fait partie du même groupe économique que le Gestionnaire, pour se charger d'obtenir ses passeports financiers. KB Associates remplace Maples & Calder, Dublin qui a exécuté cette mission jusqu'au 31 décembre 2017.

Le 1^{er} février 2018, Clifford Burke a démissionné de ses fonctions de responsable de la lutte contre le blanchiment de capitaux et la Société a nommé Deirdre O'Callaghan. Ils sont tous deux employés par KB Associates, qui fait partie du même groupe économique que le Gestionnaire.

Le 16 avril 2018, la Société a nommé KB Associates, qui fait partie du même groupe économique que le Gestionnaire, pour fournir à la Société une assistance à la conformité RGPD.

Le 4 octobre 2018, la Société a été inscrite sur la Liste des régimes limités par l'Autorité monétaire de Singapour, ce qui permet la commercialisation des classes d'actions du Fonds à Singapour.

Le 26 novembre 2018, en vue du BREXIT, l'entité du courtier de compensation UBS, alors UBS Limited, a été remplacée par la succursale londonienne d'UBS AG. UBS Limited a cessé d'exister du fait de sa fusion avec UBS Francfort. Par conséquent, toutes les positions de la Société détenues auprès d'UBS Limited, ont été transférées à la succursale londonienne d'UBS AG.

Événements postérieurs à la période considérée

Aucun événement postérieur à la période considérée n'est survenu.

Résultats et dividendes

Les résultats pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 figurent dans l'État de la situation financière et l'État du résultat global, aux pages 13 et 14, respectivement. Aucun dividende n'a été payé aux Investisseurs pendant cette période.

Rapport des Directeurs (suite)

Directeurs et Company Secretary

La liste suivante présente les Directeurs ayant occupé leurs fonctions pendant l'exercice et qui les exercent au jour de clôture de l'exercice, le 31 décembre 2018.

John Hamrock – Directeur non exécutif et indépendant.

Cormac Byrne – Directeur non exécutif et employé de KB Associates, qui fait partie du même groupe économique que le Gestionnaire.

Maureen O'Brien - Directrice non exécutive et employée du Gestionnaire d'investissement.

MUFG Alternative Fund Services (Ireland) Limited est Secrétaire de la Société.

Intérêts en parts des Directeurs et du Company Secretary

Maureen O'Brien, Directrice non exécutive de la Société, détient une part non participative rachetable à titre de mandataire de Dominicé & Co – Asset Management.

Aucun des Directeurs ni le Company Secretary ne détiennent d'intérêt en parts.

Code de gouvernance d'entreprise

La composition du Conseil, la conduite des délibérations du Conseil et l'exercice des pouvoirs décisionnels du Conseil sont régis par le Code de gouvernance d'entreprise (le « Code IF ») pour les organismes irlandais de placement collectif, tel que publié par l'entité Irish Funds (« IF ») en décembre 2011.

Déclaration de conformité des Directeurs

Les Directeurs reconnaissent être chargés de s'assurer que la Société respecte les obligations pertinentes énoncées à la Section 225 de la Loi irlandaise Companies Act 2014, notamment l'établissement d'une déclaration relative à la politique de conformité, qui énonce les règles suivies par la Société conformément à ses obligations pertinentes, l'instauration de dispositions ou de structures adéquates destinées à assurer que la Société observe, à tous égards importants, ses obligations ainsi que la réalisation d'un contrôle annuel, au cours de l'exercice, des dispositions ou structures évoquées ci-dessus qui ont été instaurées.

Comité d'audit

Les Directeurs estiment qu'il n'existe aucune obligation de constituer un comité d'audit, puisque le Conseil d'administration est composé de trois Directeurs non exécutifs et d'un Directeur indépendant, et que la Société respecte les dispositions du Code IF. Les Directeurs ont désigné KBA Consulting Management Limited en tant que Gestionnaire d'OPCVM ayant confié la gestion et l'administration quotidienne des investissements de la Société à Dominicé & Co – Asset Management (le « Gestionnaire d'investissement ») et MUFG Alternative Fund Services (Ireland) Limited (« l'Agent administratif »), respectivement, et a désigné Mitsubishi UFJ Investor Services & Banking (Luxembourg) S.A., succursale de Dublin (le « Dépositaire »), en tant que dépositaire des actifs de la Société.

Transactions avec des parties liées

L'alinéa 41(1) de la Réglementation sur les OPCVM de la Banque Centrale d'Irlande – « Transactions par un promoteur, une société de gestion, un fiduciaire, un conseiller en investissement et des sociétés du groupe » établit au paragraphe un que toute transaction effectuée avec un OPCVM par un promoteur, une société de gestion, un fiduciaire, un conseiller en investissement et/ou des sociétés associées ou relevant du même groupe que ces (« parties liées ») doit être exécutée dans des conditions de concurrence normale. Les transactions doivent servir au mieux les intérêts des investisseurs de l'OPCVM.

Le Conseil d'administration s'est assuré que des dispositions (confirmées par des procédures écrites) ont été prises afin de veiller à ce que les obligations énoncées au paragraphe un s'appliquent à l'ensemble des transactions avec des parties liées ; et le conseil a veillé à ce que les transactions conclues au cours de la période avec des parties liées aient été conformes aux obligations énoncées dans ce paragraphe.

Rapport des Directeurs (suite)

État des informations pertinentes pour les critères d'audit

À la connaissance des Directeurs, il n'existe aucune information pertinente pour les critères d'audit dont le commissaire aux comptes n'a pas connaissance, et les Directeurs ont pris des mesures, notamment en interrogeant les délégués de la Société, pour se tenir eux-mêmes informés des informations pertinentes pour les critères d'audit et pour établir que le commissaire aux comptes de la Société a connaissance de ces informations. « Informations pertinentes pour les critères d'audit » s'entend des informations dont le commissaire aux comptes a besoin pour préparer son rapport.

Diversité

Du fait de la structure organisationnelle et du modèle opérationnel de la Société où les activités/les tâches opérationnelles sont pour la plupart déléguées à la Société, les seuls employés de la Société sont les Directeurs.

Le Conseil reconnaît l'importance de la diversité pour améliorer ses opérations. Au cours du processus de sélection, le Conseil s'engage à choisir des personnes sur la base de la diversité des compétences professionnelles, de l'expérience et du sexe et les candidats à une nomination sont pris en considération sur la base de ces attributs.

Le Conseil part du principe que chacun de ses membres doit avoir les compétences, l'expérience, la connaissance et les aptitudes générales qui leur permettront de contribuer individuellement, et dans le cadre de l'équipe du Conseil, à l'efficacité de celui-ci.

Sous réserve de ce principe prépondérant, le Conseil estime que la diversité d'expérience et d'approche, y compris le bagage éducationnel et professionnel, le sexe, l'âge et la provenance géographique au sein des membres du Conseil revêt une valeur considérable pour tenir compte de l'équilibre général du Conseil lors des nouvelles nominations au Conseil.

Le Conseil veille en tout premier lieu à disposer d'un leadership solide et des compétences applicables pour produire la stratégie commerciale. Le Conseil surveille la mise en application de la politique sur la diversité en examinant l'équilibre des compétences, des connaissances, de l'expérience et de la diversité du Conseil et dirige la procédure des nominations au sein du Conseil.

Le Conseil garantira que toutes les décisions de sélection sont fondées sur le mérite et que le recrutement est équitable et non discriminatoire.

Auditeur indépendant

PricewaterhouseCoopers, intervenant en qualité d'expert-comptable et de commissaire aux comptes, a exprimé son souhait de poursuivre son mandat conformément à l'article 383 (2) de la Loi irlandaise Companies Act 2014.

Au nom du	Conseil d'administration :
Directeur :	Directeur :

John Hamrock Cormac Byrne

Date: 29 avril 2019 Date: 29 avril 2019

Rapport du Dépositaire - Mitsubishi UFJ Investor Services & Banking (Luxembourg) S.A., succursale de Dublin

Rapport du Dépositaire aux investisseurs de Dominicé Funds plc

En notre qualité de dépositaire de la Société, nous avons examiné la conduite de Dominicé Funds plc (la « Société ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Le présent rapport, y compris les opinions qu'il contient, a été préparé exclusivement pour les investisseurs de l'OPCVM Cassiopeia (le « Fonds ») conformément à Réglementation des communautés européennes sur les organismes de placement collectif en valeurs mobilières de 2011 (la « Réglementation sur les OPCVM »), telle que modifiée, à la Loi irlandaise sur la Banque Centrale (supervision et application) de 2013 (Section 48(1)) et à la Réglementation sur les organismes de placement collectif en valeurs mobilières de 2015, et à aucune autre fin. En formulant cette opinion, nous n'acceptons ni n'assumons de responsabilité à toute autre fin ou vis-à-vis de toute autre personne à qui ce rapport est présenté.

État des responsabilités du Dépositaire

Nos devoirs et responsabilités sont énoncés dans la Réglementation sur les OPCVM. L'une de nos obligations consiste à examiner la conduite du Fonds au cours de chaque période comptable et à en faire rapport aux investisseurs.

Base de l'opinion du Dépositaire

Le Dépositaire procède à cet examen comme il l'estime raisonnablement nécessaire pour se conformer aux obligations qui lui incombent, telles qu'énoncées dans la Réglementation sur les OPCVM, et pour s'assurer que, à tous égards important, le Fonds a été géré :

- (i) conformément aux limites imposées à ses capacités d'investissement et d'emprunt par les dispositions de ses documents constitutifs et les réglementations pertinentes ; et
- (ii) conformément aux documents constitutifs du Fonds et aux réglementations pertinentes.

Opinion

Selon nous, pendant la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018, le Fonds a été géré à tous égards importants :

- (i) conformément aux limitations imposées à ses capacités d'investissement et d'emprunt par son Acte constitutif et ses Statuts ainsi que par la Réglementation sur les OPCVM ; et
- (ii) conformément aux dispositions de son Acte constitutif et de ses Statuts ainsi que par la Réglementation sur les OPCVM.

Mitsubishi UFJ Investor Services & Banking (Luxembourg) S.A., Succursale de Dublin Ormonde House 12-13 Lower Leeson Street Dublin 2 Irlande

Date: 29 avril 2019

Rapport du commissaire aux comptes indépendant aux membres de Dominicé Funds plc

Rapport sur les états financiers

Opinion

Selon nous, les états financiers de Dominice Funds plc :

- présentent une image fidèle des actifs, des passifs et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2018 et son compte de résultat et ses flux de trésorerie pour la période alors close ;
- ont été préparés conformément aux Normes internationales d'informations financières (« IFRS ») adoptées par l'Union européenne ; et
- ont été préparés conformément à la Loi irlandaise Companies Act 2014 et à la Réglementation des communautés européennes sur les organismes de placement collectif en valeurs mobilières de 2011 (la « Réglementation sur les OPCVM »), dans sa version modifiée.

Nous avons réalisé un audit des états financiers, inclus dans le rapport annuel et les états financiers audités, qui comprennent :

- l'État de la situation financière au 31 décembre 2018;
- l'État du résultat global pour la période alors close ;
- l'État des flux de trésorerie pour la période alors close ;
- l'État des variations des actifs nets attribuables aux détenteurs de parts de participation rachetables pour la période alors close;
- l'État des titres des titres en portefeuille au 31 décembre 2018 ; et
- les notes aux états financiers qui incluent une description des principales méthodes comptables.

Fondement de l'opinion

Nous avons mené notre audit conformément aux Normes Internationales d'Audit (Irlande) (« ISA (Irlande) ») et au droit applicable.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu des ISA (Irlande) sont décrites plus en détail dans la partie intitulée Responsabilités du commissaire aux comptes relatives au contrôle des états financiers de notre rapport. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux exigences en matière d'éthique qui sont pertinentes pour notre audit des états financiers en Irlande, y compris la Norme d'éthique IAASA, et nous avons satisfait à nos autres obligations en matière d'éthique conformément à ces exigences.

Conclusions relatives au principe de continuité d'exploitation

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les éléments suivants que nous sommes tenus de reporter conformément aux ISA (Irlande) lorsque :

- l'application par les directeurs du principe de continuité d'exploitation dans la préparation des états financiers n'est pas appropriée ; ou
- les directeurs ont omis de reporter dans les états financiers les incertitudes importantes identifiées susceptibles de semer le doute quant à la capacité de la Société de continuer à appliquer le principe de continuité d'exploitation pour une période d'au moins douze mois à compter de la date à laquelle la publication des états financiers a été autorisée.

Cependant, étant donné qu'il est impossible de prédire tous les événements ou situations futurs, cette déclaration ne constitue pas une garantie que la Société sera capable de poursuivre ses activités selon le principe de la continuité d'exploitation.

Rapport du commissaire aux comptes indépendant aux membres de Dominicé Funds plc (suite)

Observations concernant d'autres informations

Les autres informations comprennent toutes les données contenues dans le Rapport annuel et les États financiers audités autres que celles figurant dans les états financiers et dans notre rapport d'audit s'y rapportant. Il appartient aux directeurs de communiquer ces autres informations. Notre opinion sur les états financiers ne couvre pas les autres informations ; en conséquence, nous n'exprimons aucune observation sur le sujet ni une quelconque forme d'assurance à cet égard, sauf dans la mesure explicitement requise dans le présent rapport. En ce qui concerne notre audit des états financiers, nous avons pour mission de lire les autres informations et de déterminer si ces autres informations sont en forte contradiction avec les états financiers ou avec les informations que nous obtenues dans le cadre de notre contrôle, ou comportent des anomalies significatives. Si nous identifions une contradiction ou une anomalie significative, nous sommes tenus d'appliquer des procédures pour déterminer si cette contradiction ou anomalie significative concerne les états financiers ou les autres informations. Si, au regard des vérifications que nous avons effectuées, nous estimons qu'il existe une anomalie significative au niveau des autres informations, nous sommes tenus d'en rendre compte. Nous n'avons aucune observation à formuler à cet égard.

En ce qui concerne le Rapport des Directeurs, nous avons également évalué si les informations à communiquer en vertu du Companies Act 2014 ont été publiées.

Sur la base de nos responsabilités décrites ci-dessus et des travaux que nous avons entrepris dans le cadre de ce contrôle, les ISA (Irlande) et le Companies Act 2014 nous imposent également de formuler certaines opinions sur les éléments décrits ci-dessous :

- Selon notre opinion, et sur la base des travaux entrepris dans le cadre de notre contrôle, les informations présentées dans le Rapport des Directeurs pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 concordent avec les états financiers et ont été préparées conformément aux dispositions légales applicables.
- Sur la base de nos connaissances et de notre appréciation de la Société et de son environnement, obtenus dans le cadre de notre contrôle, nous estimons que le Rapport des Directeurs ne comporte aucune anomalie significative.

Responsabilités des états financiers et de l'audit

Responsabilités des directeurs pour les états financiers

Comme il est expliqué plus en détail dans l'État des responsabilités des directeurs en page 5, les directeurs ont pour mission de préparer les états financiers conformément aux règles applicables et d'obtenir l'assurance que ces états financiers donnent une image sincère et fidèle.

Les directeurs sont également responsables de mettre en place le contrôle interne qu'ils jugent nécessaire à la préparation des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, il incombe aux directeurs d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces états, le cas échéant, les informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la méthode comptable de la continuité d'exploitation, sauf si les directeurs ont l'intention, ou n'ont pas d'autres alternatives réalistes, que de liquider la Société ou de cesser son activité.

Responsabilités du commissaire aux comptes pour l'audit des états financiers

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'établir un rapport fondé sur notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux ISA (Irlande) permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée de nos responsabilités relatives au contrôle des états financiers figure sur le site web de l'IAASA à l'adresse suivante :

https://www.iaasa.ie/getmedia/b2389013-1cf6-458b-9b8f-

a98202dc9c3a/Description of auditors responsibilities for audit.pdf

Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Utilisation du présent rapport

Le présent rapport, y compris les opinions qu'il contient, a été préparé à la seule et unique intention de l'entité que constituent les membres de la Société conformément à l'article 391 du Companies Act 2014 et à aucune autre fin. En formulant ces opinions, nous n'acceptons ni n'assumons aucune responsabilité quelle qu'elle soit pour toute autre finalité ou envers toute autre personne à laquelle ce rapport est présenté ou peut être transmis, sauf avec notre consentement écrit préalable et exprès.

Rapport du commissaire aux comptes indépendant aux membres de Dominicé Funds plc (suite)

Autres informations requises

Companies Act 2014 opinions sur d'autres aspects

- Nous avons obtenu toutes les informations et explications que nous estimons nécessaires pour les besoins de notre audit.
- À notre avis, les documents comptables de la Société ont été suffisants pour permettre de vérifier les états financiers facilement et en bonne et due forme.
- Les états financiers concordent avec les documents comptables.

Companies Act 2014 rapports exceptionnels

Rémunération et opérations des Directeurs

En vertu du Companies Act 2014, nous sommes tenus de vous indiquer si, selon notre opinion, la présentation de la rémunération et des opérations des Directeurs spécifiée aux articles 305 à 312 de cette loi a été omise. Nous n'avons aucune information exceptionnelle à communiquer à cet égard.

James Conaghan Au nom de PricewaterhouseCoopers Chartered Accountants and Statutory Audit Firm Dublin 29 avril 2019

Dominicé Funds plc ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 décembre 2018

Tous les montants sont indiqués en francs suisses (« CHF »)

Actifs	Notes	OPCVM Cassiopeia 2018 CHF	OPCVM Cassiopeia 2017 CHF
Actifs courants Trácororio et águivalente de trácororio	6	136 678 506	106 493 700
Trésorerie et équivalents de trésorerie Liquidités détenues à titre de garantie	2(m)	318 676	45 237 903
Actifs financiers évalués à leur valeur d'estimation par le biais du compte	2(111)	318 070	45 251 905
de résultat	10	165 583 560	179 709 440
Autres actifs		830 983	554 822
Total des actifs	-	303 411 725	331 995 865
Passifs			
Passifs courants			
Passifs financiers évalués à leur valeur d'estimation par le biais du			
compte de résultat	10	3 466 268	22 802 913
Rachats à payer	2(i)	7 982 194	1 020 004
Souscriptions reçues à l'avance		10 386	266 964
Commissions d'administration à payer	8	58 996	59 097
Honoraires de l'auditeur à payer	8	38 160	39 207
Commissions de Dépositaire à payer	8	10 650	10 778
Commissions de Sous-conservateur à payer	8	16 360	16 195
Commissions de gestion à payer	7	1 589 168	1 559 364
Frais de gestion à payer	7	14 511	15 068
Comptes exigibles et charges constatées	-	114 879	95 960
Passifs (à l'exclusion des actifs nets attribuables aux détenteurs de parts de participation rachetables)	_	13 301 572	25 885 550
Actifs nets attribuables aux porteurs de parts de participation rachetables	=	290 110 153	306 110 315
Valeur nette d'inventaire par parts de participation rachetables			
Catégorie A (« CHF ») sur la base de 51 615 915 CHF (2017 : 61 906 633 CHF) et 504 703 (2017 : 587 655) parts en circulation		102,27 CHF	105,35 CHF
Catégorie B (« USD ») sur la base de 38 960 913 USD (2017 : 80 183 355 USD) et 352 604 (2017 : 726 916) parts en circulation		110,49 USD	110,31 USD
Catégorie C (« EUR ») sur la base de 152 009 333 EUR (2017 : 128 718 853 EUR) et 1 459 643 (2017 : 1 205 658) parts en circulation		104,14 EUR	106,76 EUR
Catégorie D (« GBP ») sur la base de 22 926 552 GBP (2017 : 11 713 081 GBP) et 232 455 (2017 : 117 280) parts en circulation		98,63 GBP	99,87 GBP
Date : 29 avril 2019			
Au nom du conseil d'administration			
John Hamrock Cormac E	Ryrne		

Les états financiers initiaux ci-dessus représentent la Société et le Fonds.

Les notes complémentaires figurant aux pages 26 à 54 font partie intégrante des présents états financiers.

Dominicé Funds plc ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

Tous les montants sont indiqués en francs suisses (« CHF »)

	Notes	OPCVM Cassiopeia 2018 CHF	OPCVM Cassiopeia 2017 CHF
Revenu des investissements			
Plus-values nettes réalisées et latentes sur les actifs et passifs financiers comptabilisés à la valeur d'estimation par le biais du compte de résultat	2(d)	2 810 033	8 879 378
Autres variations de la valeur d'estimation sur les actifs et passifs financiers évalués à leur valeur d'estimation par le biais du compte de résultat Plus(/Moins)-values nettes de change sur la trésorerie et les équivalents de	2(d) 2(c)	(6 933 922)	4 427 155
trésorerie	(-)	(2 341 835)	4 327 793
Revenu d'intérêts	3	671 605	148 242
Revenu total des investissements	-	(5 794 119)	17 782 568
Charges			
Commissions d'administration	8	235 950	205 364
Honoraires de l'auditeur	8	37 800	38 274
Commissions de Dépositaire	8	60 450	54 209
Commissions de Sous-conservateur	8	64 989	56 472
Commissions des Directeurs	7	13 736	13 609
Commissions de gestion	7	57 523	56 547
Frais de gestion	7	6 354 204	5 163 647
Frais juridiques		7 432	4 320
Commission de performance	7	8 518	788 087
Commissions liées aux activités de négociation	8	1 461 870	1 966 346
Autres charges d'exploitation		285 816	255 767
Total des charges d'exploitation avant frais financiers	-	8 588 288	8 602 642
Bénéfice/(perte) d'exploitation avant frais financiers		(14 382 407)	9 179 926
Frais financiers			
Charges d'intérêt	3	(623 047)	(518 373)
Total des frais financiers	-	(623 047)	(518 373)
	_		
(Baisse)/augmentation de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts de participation rachetables du fait des opérations	=	(15 005 454)	8 661 553

Les revenus et les dépenses résultent uniquement des activités poursuivies. Il n'y a eu aucune plus-value ou moins-value réalisée à part celles indiquées ci-dessus.

Les états financiers initiaux ci-dessus représentent la Société et le Fonds. Les notes complémentaires figurant aux pages 26 à 54 font partie intégrante des présents états financiers

Dominicé Funds plc ÉTAT DES VARIATIONS DES ACTIFS NETS ATTRIBUABLES AUX DÉTENTEURS DE PARTS DE PARTICIPATION RACHETABLES

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

Tous les montants sont indiqués en francs suisses (« CHF »)

	Notes	OPCVM Cassiopeia 2018 CHF	OPCVM Cassiopeia 2017 CHF
Actifs nets attribuables aux détenteurs de parts participatives rachetables au début de l'exercice		306 110 315	169 339 446
(Baisse)/augmentation de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts de participation rachetables du fait des opérations		(15 005 454)	8 661 553
Émission de parts rachetables au cours de l'exercice	5	97 592 790	178 450 075
Rachat de parts rachetables au cours de l'exercice	5	(98 587 498)	(50 340 759)
Actifs nets attribuables aux détenteurs de parts participatives rachetables à la fin de l'exercice	- -	290 110 153	306 110 315

Les états financiers initiaux ci-dessus représentent la Société et le Fonds. Les notes complémentaires figurant aux pages 26 à 54 font partie intégrante des présents états financiers

Dominicé Funds plc ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

Tous les montants sont indiqués en francs suisses (« CHF »)

	Notes	OPCVM Cassiopeia 2018 CHF	OPCVM Cassiopeia 2017 CHF
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
(Baisse)/augmentation de l'actif net attribuable aux détenteurs de parts de participation rachetables du fait des opérations		(15 005 454)	8 661 553
Ajustements pour :			
Charges d'intérêt		623 047	518 373
(Perte)/bénéfice d'exploitation avant variations du fonds de roulement		(14 382 407)	9 179 926
Baisse/(augmentation) des actifs financiers évalués à leur valeur		1.4.12.7.000	(50.0 0 < 51. 0)
d'estimation par le biais du compte de résultat		14 125 880	(73 206 510)
Baisse/(augmentation) des liquidités détenues à titre de garantie		44 919 227	(31 891 692)
Augmentation des autres actifs		(276 161)	(268 613)
(Baisse)/(augmentation) des passifs financiers évalués à leur valeur d'estimation par le biais du compte de résultat		(19 336 645)	17 031 117
Augmentation des comptes exigibles et charges constatées		(19 330 043) 47 612	1 128 333
(Baisse)/augmentation des commissions de gestion à payer		(557)	1 815
Fonds nets fournis par/(affectés à) l'exploitation		25 096 949	(78 025 624)
ronus nets four ins par/(affectes a) i exploitation		23 070 747	(78 023 024)
Intérêts payés		(623 047)	(518 373)
Fonds nets fournis par les/(affectés aux) activités d'exploitation		24 473 902	(78 543 997)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Augmentation/(baisse) des rachats à payer		6 962 190	(387 570)
Baisse des souscriptions reçues à l'avance		(256 578)	(1 385 758)
Produits liés à l'émission de parts de participation rachetables		97 592 790	178 450 075
Paiements liés au rachat de parts de participation rachetables		(98 587 498)	(50 340 759)
Flux de trésorerie générés par les activités de financement		5 710 904	126 335 988
Augmentation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie sur l'exercie		30 184 806	47 791 991
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		106 493 700	58 701 709
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	6	136 678 506	106 493 700

Dominicé Funds plc ÉTAT DES TITRES EN PORTEFEUILLE

Au 31 décembre 2018

Tous les montants sont indiqués en francs suisses (« CHF :	(« CHF »	suisses (francs	ués en	indic	sont	ous les montants	Tous
--	----------	-----------	--------	--------	-------	------	------------------	------

Nombre de	mulques en francs suisses (« CIII »)	201	8
titres/contrats	Description	Valeur d'estimation en CHF	% des actifs nets actifs
	d leur valeur d'estimation par le biais du compte		
<u>de résultat</u>			
Investissements dans des t	itres de créance		
Obligations d'entreprise			
<u>Finlande</u>	N. J. B. J. 02 10 2020 1 12 0/	514550	0.10.0/
500 000	Nordea Bank, 02.10.2020, 1,13 %	514 750	0,18 %
<u>France</u>	G	4.4.50.040	0.40.**
1 000 000	Sanofi, 04.09.2020, 1,88 %	1 159 340	0,40 %
500 000	Sanofi, 11.10.2019, 4,13 %	582 385	0,20 %
500 000	Sanofi, 22.03.2019, Flottant	563 748	0,19 %
500 000	Total Capital Intl SA, 19.03.2020, Flottant	564 446	0,19 %
2 000 000	Total Capital SA, 28.01.2019, 4,88 %	2 261 597	0,79 %
<u>Allemagne</u>	B B . E' G . II . 02.04.2020 1.75.04	51 5 0 3 0	0.10.0/
500 000	Deutsche Bahn Fin Gmbh, 03.06.2020, 1,75 %	515 829	0,18 %
2 000 000	Deutsche Bahn Fin Gmbh, 12.03.2019, 4,88 %	2 276 785	0,78 %
500 000	Deutsche Bahn Fin Gmbh, 24.07.2019, 5,00 %	579 431	0,20 %
<u>Irlande</u>			
500 000	GE Capital Euro Funding, 18.06.2019, 2,88 %	570 679	0,20 %
<u>Luxembourg</u>			0.00 **
2 500 000	Nestle Finance Intl Ltd, 19.07.2019, 1,50 %	2 844 353	0,98 %
Pays-Bas	ADNIA D. I. NII. 24 04 2020 1 12 0/	011 520	0.20.0/
795 000	ABN Amro Bank NV, 24.04.2020, 1,13 %	811 530	0,28 %
2 000 000	Allianz Finance II BV, 22.07.2019, 4,75 %	2 314 968	0,80 %
1 000 000	BMW Finance NV, 21.01.2020, 0,50 %	1 133 647	0,39 %
1 500 000	BMW Finance NV, 04.09.2020, 2,00 %	1 744 901	0,60 %
1 000 000	BMW Finance NV, 14.01.2019, 3,25 %	1 128 134	0,39 %
500 000	Cooperative Rabobank UA, 14.01.2020,	588 394	0,20 %
2 000 000	4,13 %	2 250 105	0.70.0/
2 000 000	Shell Int Finance, 15.09.2019, Flottant	2 259 187	0,79 %
2 000 000	Siemens Financieringsmat, 10.03.2020,	2 452 240	1 10 0/
3 000 000	1,50 %	3 452 349	1,19 %
États-Unis d'Amérique	2M.C. 15.05.2020 Fl. (1	1 120 510	0.20.0/
1 000 000	3M Co., 15.05.2020, Flottant	1 128 518	0,39 %
2 500 000	Coca-Cola, 09.09.2019, Flottant	2 820 694	0,97 %
2 500 000	Colgate-Palmolive Co., 14.05.2019, Flottant IBM Corp., 19.11.2019, 1,38 %	2 819 970	0,97 %
2 500 000		2 855 882	0,98 %
2 400 000	Johnson & Johnson., 06.11.2019, 4,75 %	2 818 471	0,97 %
750 000 1 700 000	Met Life Global Funding, 17.04.2019, 0,75 % Met Life Global Funding, 30.09.2019, 2,38 %	753 412	0,26 % 0,67 %
1 700 000		1 951 914	0,67 %
1 500 000	Toyota Motor Credit Corp., 23.07.2020, 1,80 %	1 739 262	0,60 %
Bons du Trésor	1,00 70	1 739 202	0,00 %
Allemagne			
21 000 000	Trésor allemand, 13.02.2019, 0,00 %	23 679 888	8,16 %
30 000 000	Trésor allemand, 10.04.2019, 0,00 %	33 859 582	11,68 %
8 000 000	Trésor allemand, 19.06.2019, 0,00 % Trésor allemand, 19.06.2019, 0,00 %	9 050 228	3,12 %
Royaume-Uni	11csof affernand, 17.00.2017, 0,00 /0	7 030 220	3,12 /0
6 000 000	Trésor britannique, 22.07.2019, 1,75 %	7 574 597	2,61 %
4 600 000	Trésor britannique, 07.09.2019, 3,75 %	5 891 309	2,03 %
11 000 000	Trésor britannique, 07.03.2019, 4,50 %	13 901 828	4,79 %
États-Unis d'Amérique	11csor ortainique, 07.03.2017, 4,30 70	13 701 020	7,77 70
6 400 000	Trésor américain, 31.01.2019, 0,00 %	6 297 505	2,17 %
4 000 000	Trésor américain, 21.03.2019, 0,00 % Trésor américain, 21.03.2019, 0,00 %	3 923 240	1,35 %
5 000 000	Trésor américain, 20.06.2019, 0,00 % Trésor américain, 20.06.2019, 0,00 %	4 872 597	1,68 %
4 900 000	Trésor américain, 10.10.2019, 0,00 % Trésor américain, 10.10.2019, 0,00 %	4 735 642	1,63 %
7 000 000	Trésor américain, 05.12.2019, 0,00 % Trésor américain, 05.12.2019, 0,00 %	6 737 573	2,32 %
. 200 000		0.01010	_,5_ /0

Dominicé Funds plc ÉTAT DES TITRES EN PORTEFEUILLE (suite)

Au 31 décembre 2018

201 Valeur stimation en CHF 117 898 117 898 201 lus-value	% do actifs ne
201 Valeur stimation en CHF 117 898 117 898	8 % do actifs ne
Valeur stimation en CHF 117 898 117 898	% do actifs ne
Valeur stimation en CHF 117 898 117 898	% do actifs ne
117 898 117 898 201	0,04 0
en CHF 117 898 117 898 201	0,04 9
117 898 117 898 201	0,04
117 898 201	0,04
117 898 201	0,04
117 898 201	0,04
201	8
201	8
!	
	% des acti
	ne
latente CHF	
1 538	0,00
	0,00
	0,30
	0,00
	0,00
	0,00
9 411	0,00
326	0,00
1 794	0,00
9 540	0,00
	0,00
	0,02
	0,00
	0,00
	0,00
	0,00
2 456	0,00
11 039	0,00
	0,00
	0,00
	0,00
	0,00 9
	0,00
147	0,00
1 852	0,00
5 616	0,00 9
8 043	0,00 9
29 794	0,01
	CHF 1 538 2 400 849 068 371 4 014 4 564 2 967 9 411 326 1 794 9 540 4 748 51 372 10 334 987 235 1 305 241 2 919 2 456 11 039 6 563 2 633 2 943 3 770 152 085 12 186 147 1 852 5 616

Les notes complémentaires figurant aux pages 26 à 54 font partie intégrante des présents états financiers

ÉTAT DES TITRES EN PORTEFEUILLE (suite)

Au 31 décembre 2018

Tous les montants sont indiqués en francs suisses (« CHF »)

Tous les montants	sont marques en i	francs suisses (« CHF »)	201	8
				% des actifs
Devise vendue	Devise achetée	Taux, date d'échéance et contrepartie	Plus-value latente CHF	nets
Contrats de change	forward (suite)			
(800 393) USD	700 000 EUR	0,8746, 30.01.2019, UBS AG	1 844	0,00 %
(377 177) USD	330 000 EUR	0,8751, 30.01.2019, UBS AG	1 076	0,00 %
(180 000) USD	141 837 GBP	0,7880, 30.01.2019, UBS AG	903	0,00 %
Total des contrats	de change à terme		2 187 097	0,75 %
Total des actifs fina	anciers dérivés		2 304 995	0,79 %
Total des actifs fina du compte de résul		ır valeur d'estimation par le biais	165 583 560	57,07 %
			201	8
Nombre de titres/contrats		Contrepartie	Valeur d'estimation en CHF	s actifs nets
Passifs financiers d Contrats futures Allemagne 1 191 VSTOX		UBS AG	(60,004)	(0,02 %)
États-Unis d'Amériq	XX, janvier 2019 nue	UDS AU	(60 994)	(0,02 %)
(1) S&P 50	0, mars 2019	Morgan Stanley	(10)	(0,00 %)
Total des contrats	futures		(61 004)	(0,02 %)
			201	8
Davisa	Dordon	Town date dischense of		8 % des actifs
Devise vendue	Devise achetée	Taux, date d'échéance et contrepartie		8
vendue Contrats de change à	achetée <u>terme</u>	contrepartie	Moins-value latente CHF	8 % des actifs nets
vendue Contrats de change à (730 314) CHF	achetée <u>terme</u> 640 000 EUR	contrepartie 0,8763, 30.01.2019, UBS AG	Moins-value latente CHF	8 % des actifs nets
vendue <u>Contrats de change à (730 314) CHF</u> (565 834) CHF	achetée <u>terme</u> 640 000 EUR 500 000 EUR	0,8763, 30.01.2019, UBS AG 0,8837, 30.01.2019, UBS AG	Moins-value latente CHF (9 266) (2 514)	8 % des actifs nets (0,00 %) (0,00 %)
vendue <u>Contrats de change à (730 314) CHF</u> (565 834) CHF (1 469 159) CHF	achetée <u>terme</u> 640 000 EUR 500 000 EUR 1 300 000 EUR	0,8763, 30.01.2019, UBS AG 0,8837, 30.01.2019, UBS AG 0,8849, 30.01.2019, UBS AG	Moins-value latente CHF (9 266) (2 514) (4 529)	8 % des actifs nets (0,00 %) (0,00 %) (0,00 %)
vendue <u>Contrats de change à (730 314) CHF</u> (565 834) CHF (1 469 159) CHF (2 786 610) CHF	achetée <u>terme</u> 640 000 EUR 500 000 EUR 1 300 000 EUR 2 470 000 EUR	0,8763, 30.01.2019, UBS AG 0,8837, 30.01.2019, UBS AG 0,8849, 30.01.2019, UBS AG 0,8864, 30.01.2019, UBS AG	Moins-value latente CHF (9 266) (2 514) (4 529) (3 813)	8 % des actifs nets (0,00 %) (0,00 %) (0,00 %) (0,00 %)
vendue <u>Contrats de change à (730 314) CHF</u> (565 834) CHF (1 469 159) CHF (2 786 610) CHF (913 145) CHF	achetée <u>terme</u> 640 000 EUR 500 000 EUR 1 300 000 EUR 2 470 000 EUR 810 000 EUR	0,8763, 30.01.2019, UBS AG 0,8837, 30.01.2019, UBS AG 0,8849, 30.01.2019, UBS AG 0,8864, 30.01.2019, UBS AG 0,8870, 30.01.2019, UBS AG	Moins-value latente CHF (9 266) (2 514) (4 529) (3 813) (568)	8 % des actifs nets (0,00 %) (0,00 %) (0,00 %) (0,00 %) (0,00 %)
Vendue Contrats de change à (730 314) CHF (565 834) CHF (1 469 159) CHF (2 786 610) CHF (913 145) CHF (60 000) CHF	achetée <u>terme</u> 640 000 EUR 500 000 EUR 1 300 000 EUR 2 470 000 EUR 810 000 EUR 46 676 GBP	0,8763, 30.01.2019, UBS AG 0,8837, 30.01.2019, UBS AG 0,8849, 30.01.2019, UBS AG 0,8864, 30.01.2019, UBS AG 0,8870, 30.01.2019, UBS AG 0,7779, 30.01.2019, UBS AG	Moins-value latente CHF (9 266) (2 514) (4 529) (3 813) (568) (1 474)	8 % des actifs nets (0,00 %) (0,00 %) (0,00 %) (0,00 %) (0,00 %) (0,00 %)
Vendue Contrats de change à (730 314) CHF (565 834) CHF (1 469 159) CHF (2 786 610) CHF (913 145) CHF (60 000) CHF (450 000) CHF	achetée 640 000 EUR 500 000 EUR 1 300 000 EUR 2 470 000 EUR 810 000 EUR 46 676 GBP 358 596 GBP	0,8763, 30.01.2019, UBS AG 0,8837, 30.01.2019, UBS AG 0,8849, 30.01.2019, UBS AG 0,8864, 30.01.2019, UBS AG 0,8870, 30.01.2019, UBS AG 0,7779, 30.01.2019, UBS AG 0,7969, 30.01.2019, UBS AG	Moins-value latente CHF (9 266) (2 514) (4 529) (3 813) (568) (1 474) (361)	8 % des actifs nets (0,00 %) (0,00 %) (0,00 %) (0,00 %) (0,00 %) (0,00 %) (0,00 %)
Vendue Contrats de change à (730 314) CHF (565 834) CHF (1 469 159) CHF (2 786 610) CHF (913 145) CHF (60 000) CHF (450 000) CHF (2 817 000) CHF	achetée 640 000 EUR 500 000 EUR 1 300 000 EUR 2 470 000 EUR 810 000 EUR 46 676 GBP 358 596 GBP 2 246 039 GBP	0,8763, 30.01.2019, UBS AG 0,8837, 30.01.2019, UBS AG 0,8849, 30.01.2019, UBS AG 0,8864, 30.01.2019, UBS AG 0,8870, 30.01.2019, UBS AG 0,7779, 30.01.2019, UBS AG 0,7969, 30.01.2019, UBS AG 0,7973, 30.01.2019, UBS AG	Moins-value latente CHF (9 266) (2 514) (4 529) (3 813) (568) (1 474) (361) (725)	8 % des actifs nets (0,00 %) (0,00 %) (0,00 %) (0,00 %) (0,00 %) (0,00 %) (0,00 %)
Vendue Contrats de change à (730 314) CHF (565 834) CHF (1 469 159) CHF (2 786 610) CHF (913 145) CHF (60 000) CHF (450 000) CHF (2 817 000) CHF (1 290 000) CHF	achetée 640 000 EUR 500 000 EUR 1 300 000 EUR 2 470 000 EUR 810 000 EUR 46 676 GBP 358 596 GBP 2 246 039 GBP 1 300 555 USD	0,8763, 30.01.2019, UBS AG 0,8837, 30.01.2019, UBS AG 0,8849, 30.01.2019, UBS AG 0,8864, 30.01.2019, UBS AG 0,8870, 30.01.2019, UBS AG 0,7779, 30.01.2019, UBS AG 0,7969, 30.01.2019, UBS AG 0,7973, 30.01.2019, UBS AG 1,0082, 30.01.2019, UBS AG	Moins-value latente CHF (9 266) (2 514) (4 529) (3 813) (568) (1 474) (361)	8 % des actifs nets (0,00 %) (0,00 %) (0,00 %) (0,00 %) (0,00 %) (0,00 %) (0,00 %)
Vendue Contrats de change à (730 314) CHF (565 834) CHF (1 469 159) CHF (2 786 610) CHF (913 145) CHF (60 000) CHF (450 000) CHF (2 817 000) CHF	achetée 640 000 EUR 500 000 EUR 1 300 000 EUR 2 470 000 EUR 810 000 EUR 46 676 GBP 358 596 GBP 2 246 039 GBP	0,8763, 30.01.2019, UBS AG 0,8837, 30.01.2019, UBS AG 0,8849, 30.01.2019, UBS AG 0,8864, 30.01.2019, UBS AG 0,8870, 30.01.2019, UBS AG 0,7779, 30.01.2019, UBS AG 0,7969, 30.01.2019, UBS AG 0,7973, 30.01.2019, UBS AG	Moins-value latente CHF (9 266) (2 514) (4 529) (3 813) (568) (1 474) (361) (725) (11 528) (1 772)	8 % des actifs nets (0,00 %) (0,00 %) (0,00 %) (0,00 %) (0,00 %) (0,00 %) (0,00 %) (0,00 %)
Vendue Contrats de change à (730 314) CHF (565 834) CHF (1 469 159) CHF (2 786 610) CHF (913 145) CHF (60 000) CHF (450 000) CHF (2 817 000) CHF (1 290 000) CHF (1 990 000) CHF	achetée 640 000 EUR 500 000 EUR 1 300 000 EUR 2 470 000 EUR 810 000 EUR 46 676 GBP 358 596 GBP 2 246 039 GBP 1 300 555 USD 2 022 570 USD	0,8763, 30.01.2019, UBS AG 0,8837, 30.01.2019, UBS AG 0,8849, 30.01.2019, UBS AG 0,8864, 30.01.2019, UBS AG 0,8870, 30.01.2019, UBS AG 0,7779, 30.01.2019, UBS AG 0,7969, 30.01.2019, UBS AG 0,7973, 30.01.2019, UBS AG 1,0082, 30.01.2019, UBS AG 1,0164, 30.01.2019, UBS AG	Moins-value latente CHF (9 266) (2 514) (4 529) (3 813) (568) (1 474) (361) (725) (11 528)	8 // des actifs nets (0,00 %) (0,00 %) (0,00 %) (0,00 %) (0,00 %) (0,00 %) (0,00 %) (0,00 %) (0,00 %)
Vendue Contrats de change à (730 314) CHF (565 834) CHF (1 469 159) CHF (2 786 610) CHF (913 145) CHF (60 000) CHF (450 000) CHF (2 817 000) CHF (1 290 000) CHF (1 990 000) CHF (721 000) CHF (721 000) CHF	achetée 640 000 EUR 500 000 EUR 1 300 000 EUR 2 470 000 EUR 810 000 EUR 46 676 GBP 358 596 GBP 2 246 039 GBP 1 300 555 USD 2 022 570 USD 733 304 USD	0,8763, 30.01.2019, UBS AG 0,8837, 30.01.2019, UBS AG 0,8849, 30.01.2019, UBS AG 0,8864, 30.01.2019, UBS AG 0,8870, 30.01.2019, UBS AG 0,7779, 30.01.2019, UBS AG 0,7969, 30.01.2019, UBS AG 0,7973, 30.01.2019, UBS AG 1,0082, 30.01.2019, UBS AG 1,0164, 30.01.2019, UBS AG 1,0171, 30.01.2019, UBS AG	Moins-value latente CHF (9 266) (2 514) (4 529) (3 813) (568) (1 474) (361) (725) (11 528) (1 772) (147)	8 (0,00 %) (0,00 %)
Vendue Contrats de change à (730 314) CHF (565 834) CHF (1 469 159) CHF (2 786 610) CHF (913 145) CHF (60 000) CHF (450 000) CHF (2 817 000) CHF (1 290 000) CHF (1 990 000) CHF (721 000) CHF (721 000) CHF (29 475 000) EUR	achetée 640 000 EUR 500 000 EUR 1 300 000 EUR 2 470 000 EUR 810 000 EUR 46 676 GBP 358 596 GBP 2 246 039 GBP 1 300 555 USD 2 022 570 USD 733 304 USD 33 204 089 CHF	0,8763, 30.01.2019, UBS AG 0,8837, 30.01.2019, UBS AG 0,8849, 30.01.2019, UBS AG 0,8864, 30.01.2019, UBS AG 0,8870, 30.01.2019, UBS AG 0,7779, 30.01.2019, UBS AG 0,7969, 30.01.2019, UBS AG 0,7973, 30.01.2019, UBS AG 1,0082, 30.01.2019, UBS AG 1,0164, 30.01.2019, UBS AG 1,0171, 30.01.2019, UBS AG 1,1265, 30.01.2019, UBS AG	Moins-value latente CHF (9 266) (2 514) (4 529) (3 813) (568) (1 474) (361) (725) (11 528) (1 772) (147) (3 574)	8 (0,00 %) (0,00 %)
Vendue Contrats de change à (730 314) CHF (565 834) CHF (1 469 159) CHF (2 786 610) CHF (913 145) CHF (60 000) CHF (450 000) CHF (2 817 000) CHF (1 290 000) CHF (1 290 000) CHF (721 000) CHF (721 000) CHF (29 475 000) EUR (15 130 000) EUR (960 000) EUR (370 000) EUR (370 000) EUR	achetée 640 000 EUR 500 000 EUR 1 300 000 EUR 2 470 000 EUR 810 000 EUR 46 676 GBP 358 596 GBP 2 246 039 GBP 1 300 555 USD 2 022 570 USD 733 304 USD 33 204 089 CHF 13 585 469 GBP	0,8763, 30.01.2019, UBS AG 0,8837, 30.01.2019, UBS AG 0,8849, 30.01.2019, UBS AG 0,8864, 30.01.2019, UBS AG 0,8870, 30.01.2019, UBS AG 0,7779, 30.01.2019, UBS AG 0,7969, 30.01.2019, UBS AG 0,7973, 30.01.2019, UBS AG 1,0082, 30.01.2019, UBS AG 1,0164, 30.01.2019, UBS AG 1,0171, 30.01.2019, UBS AG 1,1265, 30.01.2019, UBS AG 0,8979, 30.01.2019, UBS AG	Moins-value latente CHF (9 266) (2 514) (4 529) (3 813) (568) (1 474) (361) (725) (11 528) (1 772) (147) (3 574) (11 420)	8 /* des actifs nets (0,00 %) (0,00 %) (0,00 %) (0,00 %) (0,00 %) (0,00 %) (0,00 %) (0,00 %) (0,00 %) (0,00 %) (0,00 %) (0,00 %) (0,00 %)
Vendue Contrats de change à (730 314) CHF (565 834) CHF (1 469 159) CHF (2 786 610) CHF (913 145) CHF (60 000) CHF (450 000) CHF (2 817 000) CHF (1 290 000) CHF (1 990 000) CHF (721 000) CHF (721 000) CHF (29 475 000) EUR (15 130 000) EUR (960 000) EUR	achetée 640 000 EUR 500 000 EUR 1 300 000 EUR 2 470 000 EUR 810 000 EUR 46 676 GBP 358 596 GBP 2 246 039 GBP 1 300 555 USD 2 022 570 USD 733 304 USD 33 204 089 CHF 13 585 469 GBP 1 097 067 USD	0,8763, 30.01.2019, UBS AG 0,8837, 30.01.2019, UBS AG 0,8849, 30.01.2019, UBS AG 0,8864, 30.01.2019, UBS AG 0,8870, 30.01.2019, UBS AG 0,7779, 30.01.2019, UBS AG 0,7969, 30.01.2019, UBS AG 0,7973, 30.01.2019, UBS AG 1,0082, 30.01.2019, UBS AG 1,0164, 30.01.2019, UBS AG 1,0171, 30.01.2019, UBS AG 1,1265, 30.01.2019, UBS AG 0,8979, 30.01.2019, UBS AG 1,1428, 30.01.2019, UBS AG	Moins-value latente CHF (9 266) (2 514) (4 529) (3 813) (568) (1 474) (361) (725) (11 528) (1 772) (147) (3 574) (11 420) (3 133)	8 /% des actifs nets (0,00 %) (0,00 %) (0,00 %) (0,00 %) (0,00 %) (0,00 %) (0,00 %) (0,00 %) (0,00 %) (0,00 %) (0,00 %) (0,00 %) (0,00 %) (0,00 %)
Vendue Contrats de change à (730 314) CHF (565 834) CHF (1 469 159) CHF (2 786 610) CHF (913 145) CHF (60 000) CHF (450 000) CHF (2 817 000) CHF (1 290 000) CHF (1 290 000) CHF (721 000) CHF (721 000) CHF (29 475 000) EUR (15 130 000) EUR (960 000) EUR (370 000) EUR (370 000) EUR	achetée 640 000 EUR 500 000 EUR 1 300 000 EUR 2 470 000 EUR 810 000 EUR 46 676 GBP 358 596 GBP 2 246 039 GBP 1 300 555 USD 2 022 570 USD 733 304 USD 33 204 089 CHF 13 585 469 GBP 1 097 067 USD 423 065 USD	0,8763, 30.01.2019, UBS AG 0,8837, 30.01.2019, UBS AG 0,8849, 30.01.2019, UBS AG 0,8864, 30.01.2019, UBS AG 0,8870, 30.01.2019, UBS AG 0,7779, 30.01.2019, UBS AG 0,7969, 30.01.2019, UBS AG 0,7973, 30.01.2019, UBS AG 1,0082, 30.01.2019, UBS AG 1,0164, 30.01.2019, UBS AG 1,0171, 30.01.2019, UBS AG 1,1265, 30.01.2019, UBS AG 1,1265, 30.01.2019, UBS AG 1,1428, 30.01.2019, UBS AG 1,1428, 30.01.2019, UBS AG 1,1434, 30.01.2019, UBS AG	Moins-value latente CHF (9 266) (2 514) (4 529) (3 813) (568) (1 474) (361) (725) (11 528) (1 772) (147) (3 574) (11 420) (3 133) (975)	8 /% des actifs nets (0,00 %) (0,00 %) (0,00 %) (0,00 %) (0,00 %) (0,00 %) (0,00 %) (0,00 %) (0,00 %) (0,00 %) (0,00 %) (0,00 %) (0,00 %) (0,00 %) (0,00 %)
Vendue Contrats de change à (730 314) CHF (565 834) CHF (1 469 159) CHF (2 786 610) CHF (913 145) CHF (60 000) CHF (450 000) CHF (2 817 000) CHF (1 290 000) CHF (1 290 000) CHF (721 000) CHF (721 000) CHF (29 475 000) EUR (15 130 000) EUR (370 000) EUR (370 000) EUR (252 764) GBP	achetée 640 000 EUR 500 000 EUR 1 300 000 EUR 2 470 000 EUR 810 000 EUR 46 676 GBP 358 596 GBP 2 246 039 GBP 1 300 555 USD 2 022 570 USD 733 304 USD 33 204 089 CHF 13 585 469 GBP 1 097 067 USD 423 065 USD 280 000 EUR	0,8763, 30.01.2019, UBS AG 0,8837, 30.01.2019, UBS AG 0,8849, 30.01.2019, UBS AG 0,8864, 30.01.2019, UBS AG 0,8870, 30.01.2019, UBS AG 0,7779, 30.01.2019, UBS AG 0,7969, 30.01.2019, UBS AG 0,7973, 30.01.2019, UBS AG 1,0082, 30.01.2019, UBS AG 1,0164, 30.01.2019, UBS AG 1,0171, 30.01.2019, UBS AG 1,1265, 30.01.2019, UBS AG 1,1428, 30.01.2019, UBS AG 1,1428, 30.01.2019, UBS AG 1,1434, 30.01.2019, UBS AG 1,1434, 30.01.2019, UBS AG 1,1078, 30.01.2019, UBS AG	Moins-value latente CHF (9 266) (2 514) (4 529) (3 813) (568) (1 474) (361) (725) (11 528) (1 772) (147) (3 574) (11 420) (3 133) (975) (1 478)	8 /% des actifs nets (0,00 %) (0,00 %) (0,00 %) (0,00 %) (0,00 %) (0,00 %) (0,00 %) (0,00 %) (0,00 %) (0,00 %) (0,00 %) (0,00 %) (0,00 %) (0,00 %) (0,00 %) (0,00 %) (0,00 %)

Les notes complémentaires figurant aux pages 26 à 54 font partie intégrante des présents états financiers **ÉTAT DES TITRES EN PORTEFEUILLE (suite)**

Dominicé Funds plc Au 31 décembre 2018

Tous les montants sont indiqués en francs suisses (« CHF »)

			2018	8 % des actifs
	Devise achetée	Taux, date d'échéance et contrepartie	Moins-value latente CHF	nets
Passifs financiers évalu	és à leur valeur d'	estimation par le biais du compte d	_	
Contrats de change à ter	rme (suite)			
	490 000 CHF	0,9639, 30.01.2019, UBS AG	(9 713)	(0,00 %)
	450 000 CHF	0,9811, 30.01.2019, UBS AG	(871)	(0,00 %)
	680 000 EUR	0,8417, 30.01.2019, UBS AG	(28 088)	(0,01 %)
(49 610 000) USD	41 761 152 EUR	0,8418, 30.01.2019, UBS AG	(1717 938)	(0,60 %)
	350 000 EUR	0,8520, 30.01.2019, UBS AG	(9 518)	(0.00%)
	680 000 EUR	0,8553, 30.01.2019, UBS AG	(15 389)	(0,00 %)
	200 000 EUR	0,8608, 30.01.2019, UBS AG	(3 063)	(0,00 %)
(2 290 440) USD	1 990 000 EUR	0,8688, 30.01.2019, UBS AG	(9 540)	(0,00%)
	5 913 333 GBP	0,7561, 30.01.2019, UBS AG	(273 564)	(0,10 %)
(60 000) USD	45 651 GBP	0,7609, 30.01.2019, UBS AG	(1 740)	(0,00%)
` '	160 227 GBP	0,7630, 30.01.2019, UBS AG	(5 528)	(0,00 %)
	191 483 GBP	0,7659, 30.01.2019, UBS AG	(5 657)	(0,00 %)
Total des contrats de	change à terme		(3 405 264)	(1,17 %)
Total des passifs finar	nciers dérivés		(3 466 268)	(1,19 %)
Total des passifs finar	ıciers évalués à le	ur valeur d'estimation par le		
biais du compte de rés	sultat		(3 466 268)	(1,19 %)
			201	8
			Valeur	% des
			d'estimation	actifs nets
			en CHF	
Investissements nets			162 117 292	55,88 %
Trésorerie et équivalen	ts de trésorerie		136 678 506	47,11 %
				0,11 %
Autres éléments de l'ac			(9 004 321)	(3,10 %)
Actifs nets			290 110 153	100,00 %
Trésorerie et équivalen Liquidités détenues à ti Autres éléments de l'ac	tre de garantie		136 678 506 318 676 (9 004 321)	(3
			2018	
			% de l'actif	
Analyse de l'actif net	total		net total	
Valeurs mobilières nég			56,30 %	
Instruments financiers	dérivés de gré à gr	é	(0,42 %)	
Autres actifs nets			44,12 %	
			100,00 %	

Au 31 décembre 2017

Nombre de	ont indiqués en francs suisses (« CHF »)	201	
titres/contrats	Description	Valeur d'estimation en CHF	% des actifs nets actifs
Actifs financiers évalude résultat	ués à leur valeur d'estimation par le biais du compte		
Investissements dans	des titres de créance		
Obligations d'entrepr	<u>ise</u>		
<u>France</u> 750 000	Électricité De France, 05.02.2018, 5,00 %	881 904	0,29 %
1 500 000	Sanofi, 10.09.2018, Flottant	1 759 347	0,29 %
1 000 000	Total Capital SA, 28.01.2019, 4,88 %	1 234 462	0,40 %
<u>Allemagne</u>	Total Capital 511, 20.01.2019, 1,000 /0	1 23 1 102	0,10 70
500 000	Deutsche Bahn Fin Gmbh, 14.03.2018,4,75 %	590 795	0,19 %
<u>Irlande</u>			
500 000	GE Capital Euro Funding, 15.03.2018, 1,63 %	587 255	0,19 %
500 000	GE Capital Euro Funding, 18.06.2019, 2,88 %	611 139	0,20 %
<u>Luxembourg</u>			
1 000 000	Nestle Finance Intl Ltd, 19.07.2019, 1,50 %	1 203 192	0,39 %
Pays-Bas	AU. E. H. 12.02.2010.1.20.07	1 < 10 51 1	0.54.0/
1 400 000	Allianz Finance II, 13.03.2018, 1,38 %	1 643 514	0,54 %
1 000 000	Allianz Finance II, 22.07.2019, 4,75 % BMW Finance NV, 05.06.2018, 1,50 %	1 261 224	0,41 %
500 000 1 000 000	BMW Finance NV, 14.01.2019, 3,25 %	589 687 1 212 307	0,19 % 0,40 %
500 000	BMW Finance NV, 06.08.2018, 5,00 %	603 643	0,40 %
1 250 000	Cooperatieve Rabobank, 17.10.2018, 3,50 %	1 507 074	0,49 %
1 500 000	Roche Finance Europe, 25.06.2018, 2,00 %	1 774 892	0,58 %
1 750 000	Siemens, 11.06.2018, 5,63 %	2 101 692	0,69 %
<u>Suède</u>	,,, -,,,		2,22 /2
1 000 000	Nordea Bank, 12.04.2018, 1,38 %	1 175 697	0,38 %
États-Unis d'Amérique	<u>e</u>		
500 000	3M Company, 09.11.2018, Flottant	586 578	0,19 %
1 000 000	Coca-Cola, 09.09.2019, Flottant	1 176 295	0,38 %
2 000 000	Colgate-Palmolive Co., 14.05.2019, Flottant	2 350 851	0,77 %
1 040 000	Eli Lilly & Co., 24.05.2018, 0,00 %	1 043 744	0,34 %
500 000	General Electric Co., 09.10.2018, 4,50 %	519 505	0,17 %
500 000	General Electric Co., 19.06.2018, 3,38 %	509 209	0,17 %
400 000	General Electric Co., 08.02.2018, 2,50 %	401 240	0,13 %
600 000	Nestle Holdings Inc., 14.02.2018, 2,63 %	602 748	0,20 %
1 000 000	Toyota Motor CRD, 20.07.2018, Flottant	1 1/2 346	0,38 %
<u>Bons du Trésor</u> <u>Allemagne</u>			
12 500 000	Trésor allemand, 14.02.2018, 0,00 %	14 639 444	4,78 %
15 000 000	Trésor allemand, 11.04.2018, 0,00 %	17 595 961	5,75 %
14 500 000	Trésor allemand, 10.01.2018, 0,00 %	16 970 590	5,54 %
5 500 000	Trésor allemand, 14.03.2018, 0,00 %	6 447 315	2,11 %
10 000 000	Trésor allemand, 16.05.2018, 0,00 %	11 740 985	3,84 %
Royaume-Uni			
4 700 000	Trésor britannique, 07.03.2018, 5,00 %	6 248 152	2,04 %
4 800 000	Trésor britannique, 22.07.2018, 1,25 %	6 360 527	2,08 %
États-Unis d'Amérique		- 0	
6 000 000	Trésor américain, 29.03.2018, 0,00 %	5 827 950	1,90 %
10 000 000	Trésor américain, 17.05.2018, 0,00 %	9 693 293	3,17 %
5 000 000	Trésor américain, 01.02.2018, 0,00 %	4 867 384	1,59 %
5 000 000 2 500 000	Trésor américain, 31.05.2018, 0,00 % Trésor américain, 15.02.2018, 0,00 %	4 843 309 2 432 581	1,58 % 0,79 %
5 000 000	Trésor américain, 15.02.2018, 0,00 % Trésor américain, 16.08.2018, 0,00 %	4 824 321	1,58 %
5 000 000	116801 amenuam, 10.00.2018, 0,00 %	+ 024 321	1,58 %

Les notes complémentaires figurant aux pages 26 à 54 font partie intégrante des présents états financiers **ÉTAT DES TITRES EN PORTEFEUILLE (suite)**

Dominicé Funds plc Au 31 décembre 2017

titres/contrats Description d'estimation actifs en CHF	% des
	, 11005
Actifs financiers évalués à leur valeur d'estimation par le biais du compte de résultat (suite)	
Bons du Trésor (suite)	
États-Unis d'Amérique (suite)	
	57 %
	14 %
	59 %
	59 %
	59 %
6 000 000 Trésor américain, 03.05.2018, 0,00 % 5 819 637 1	90 %
Total des investissements dans des titres de créance 174 396 285 56,	97 %
2017	
· • · · · · · · · · · · · · · · · · ·	6 des
	nets
Contrepartie en CHF	
Actifs financiers dérivés	
<u>Contrats futures</u>	
Allemagne (1.637) EUDO STOVY 50 mars 2018 UDS AC 1.106.078 0	26.0/
	36 % 00 %
/ J	
	04 %
États-Unis d'Amérique	UJ 70
	02 %
	04 %
	01 %
	05 %
	70
Total des contrats futures 1732425 0,	57 %
Contrats d'options	
Options cotées Fig. 6 a	
Allemagne Échéance	01.0/
3 / /	01 %
	04 %
·	01 %
	02 %
	24 %
	43 %
WSYSEA janvier 3550	HJ /0
IIBN AU	01 %
WSX5EA janvier, 3600, UBS AG	,01 ,0
	00 %
WSX5EA janvier, 3650, UBS AG	
	00 %
WSX5EA janvier, 3450, UBS AG	
	00 %
WSX5EA janvier, 3500, UBS AG	
	03 %

Les notes complémentaires figurant aux pages 26 à 54 font partie intégrante des présents états financiers **ÉTAT DES TITRES EN PORTEFEUILLE (suite)**

Dominicé Funds plc Au 31 décembre 2017

Tous les montants sont indiqués en francs suisses (« CHF »)

Contrats de change à terme (suite)

Nombre de				201	7
				Valeur	
				d'estimatio	% des
titres/contrats	Description			n	actifs nets
			Contrepartie	en CHF	
Contrats d'options (
Options cotées (suit		۷.,			
États-Unis d'Amériq		Échéanc		20.110	0.04.54
	janvier, 2300, Vente	2018	Morgan Stanley	30 149	0,01 %
	vier, 2700, Achat	2018	Morgan Stanley	18 507	0,01 %
	vier, 2725, Achat	2018	Morgan Stanley	4 523	0,00 %
	vier, 2650, Vente	2018	Morgan Stanley	29 191	0,01 %
	vier, 2675, Vente	2018	Morgan Stanley	44 843	0,01 %
127 SPX Ma	arch, 2690, Achat	2018	Morgan Stanley	453 348	0,15 %
Total des options co	otées			2 992 605	0,98 %
-					<u> </u>
				201	=
Doviso	Doviso	Tour dots	dlácháonac at		% des actifs
Devise vendue	Devise achetée		d'échéance et	Moins-value	nets
vendue	achetee	contreparti	е	latente CHF	
Contrats de change	à tarma			CHF	
(1 095 000) CHF	840 402 GBP	0.7675.28.0	3.2018, UBS AG	8 965	0.00 %
(470 000) CHF	360 178 GBP		3.2018, UBS AG	3 136	0,00 %
(27 295 000) EUR	31 914 351 CHF		3.2018, UBS AG	8 058	0,00 %
(1 250 000) EUR	1 464 239 CHF	, ,	3.2018, UBS AG	3 060	0,00 %
(6 530 000) EUR	5 858 657 GBP		3.2018, UBS AG	62 828	0,02 %
(871 067) GBP	980 000 EUR	, ,	3.2018, UBS AG	1 316	0,02 %
(44 056 000) USD	42 861 245 CHF		3.2018, UBS AG	208 004	0,07 %
(862 042) USD	840 000 CHF		3.2018, UBS AG	5 405	0,00 %
(917 393) USD	900 000 CHF	, ,	3.2018, UBS AG	11 817	0,00 %
(49 857 000) USD	41 473 795 EUR	, ,	3.2018, UBS AG	210 958	0,01 %
(467 870) USD	390 000 EUR		3.2018, UBS AG	2 9 1 5	0,00 %
(5 022 000) USD	3 748 250 GBP		3.2018, UBS AG	61 663	0,00 %
(3 022 000) USD	3 746 230 GBF	0,7404, 26.0	5.2016, UBS AG	01 003	0,02 %
Total des contrats o	de change à terme			588 125	0,19 %
Total des actifs fina	nnciers dérivés			5 313 155	1,74 %
Total des actifs fina du compte de résul	nnciers évalués à leu tat	r valeur d'est	timation par le biais	179 709 440	58,71 %

Les notes complémentaires figurant aux pages 26 à 54 font partie intégrante des présents états financiers

Au 31 décembre 2017

Nombre de

Tous les montants sont indiqués en francs suisses (« CHF »)

monto ac					Valeur	,
titres/contr	ats	Description		Contrepartie	d'estimation en CHF	s actifs nets
	anciers é	valués à leur valeur	d'estimation <u>j</u>	par le biais du compte		
<u>de résultat</u>						
Passifs fine		<u>érivés</u>				
Contrats fu						
États-Unis					(50.403)	(0.02.0)
(319)		0, mars 2018		Morgan Stanley	(50 492)	(0,02 %
(299)		VIX, mars 2018		UBS AG	(56 545)	(0,02 %
(380)		VIX, mars 2018		Morgan Stanley	(38 347)	(0,01 %
12	CBOE V	VIX, janvier 2018		Morgan Stanley	(2 046)	(0,00 %
Total des c	contrats f	futures			(147 430)	(0,05 %
			Échéance	e		
Options co	<u>tées</u>					
<u>Allemagne</u>						
(3496)		nars, 3550, Achat	2018	UBS AG	(2 417 750)	(0,79 %
(2798)	SX5E m	nars, 3600, Achat	2018	UBS AG	(1 263 827)	(0,41 %
(3496)		nars, 3550, Vente	2018	UBS AG	(4 749 590)	(1,55 %
$(2\ 000)$	SX5E a	vril, 3550, Achat	2018	UBS AG	(1 722 504)	(0,56 %
(1494)	SX5E a	vril, 3600, Achat	2018	UBS AG	(914 334)	(0,30 %
(3494)	SX5E a	vril, 3500, Vente	2018	UBS AG	(4 795 937)	(1,57 %
(1 494)	SX5E a	vril, 3550, Vente	2018	UBS AG	(2 479 016)	(0,81 %
<u>États-Unis</u>						
(200)		vrier, 1500, Achat	2018	Morgan Stanley	(1 006 799)	(0,33 %
(200)		rier, 2550, Vente	2018	Morgan Stanley	$(206\ 364)$	(0,07 %
(250)		rs, 2550, Vente	2018	Morgan Stanley	(482 650)	(0,16 %
(150)		rs, 2600, Vente	2018	Morgan Stanley	(392 269)	(0,13 %
(127)		rs, 2690, Vente	2018	Morgan Stanley	(625 852)	(0,20 %
(249)	SPX avi	ril, 2700, Achat	2018	Morgan Stanley	(1 131 373)	(0,37 %
Total des o	ptions co	otées			(22 188 265)	(7,25 %
					201	7
						% des actif
Devise		Devise		d'échéance et	Moins-value	net
vendue		achetée	contreparti	ie	latente	
ontrats de	change à	terme			СНБ	
(16 469 88)		14 086 000 EUR	0.8553. 28	03.2018, UBS AG	(4 158)	(0,00 %
(937 113) (*	800 000 EUR		03.2018, UBS AG	(1 959)	(0,00 %
(30 046 45)		30 884 000 USD		03.2018, UBS AG	(145 814)	(0,05 %
(1 070 000)		1 098 078 USD		03.2018, UBS AG	(6 885)	(0,00 %
(670 000)		682 948 USD		03.2018, UBS AG	(8 797)	(0,00 %
(960,000) E		853 290 GBP		03.2018, UBS AG	(1 290)	(0,00 %
(100 000) E		88 607 GBP		03.2018, UBS AG	(499)	(0,00 %
(100 000) E		88 535 GBP		03.2018, UBS AG	(594)	(0,00 %
(34 595 186		41 588 000 HSD		03.2010, CBS AG	(175 970)	(0.06 %

2017

Les notes complémentaires figurant aux pages 26 à 54 font partie intégrante des présents états financiers

1,2021, 28.03.2018, UBS AG

1,1997, 28.03.2018, UBS AG

1,3029, 28.03.2018, UBS AG

ÉTAT DES TITRES EN PORTEFEUILLE (suite)

41 588 000 USD

839 767 USD

2 612 000 CHF

(34 595 186) EUR

(700 000) EUR

(2 004 684) GBP

(175 970)

(5 232)

(21 384)

(0,06 %)

(0,00 %)

(0,01 %)

Dominicé Funds plc Au 31 décembre 2017

Tous les montants sont indiqués en francs suisses (« CHF »)

Tous les montants	s som maiques en	irancs suisses (« CHF »)	2017	
				6 des actifs
Devise vendue	Devise achetée	Taux, date d'échéance et contrepartie	Moins-value latente CHF	nets
Passifs financiers év	alués à leur valeur d	estimation par le biais du compte d		
Contrata do abanco	à tamma (quita)			
<u>Contrats de change à</u> (4 749 729) GBP	5 294 000 EUR	1,1146, 28.03.2018, UBS AG	(50 936)	(0,02 %)
(2 538 391) GBP	3 401 000 USD	1,3398, 28.03.2018, UBS AG	(41 759)	(0,01 %)
(981 713) GBP	1 330 000 USD	1,3548, 28.03.2018, UBS AG	(1 941)	(0,00 %)
Total des contrats	do chongo à tormo		(467 218)	(0,15 %)
Total des contrats	de change a terme		(407 218)	(0,13 /0)
Total des passifs fi	nanciers dérivés		(22 802 913)	(7,45 %)
Total des nassifs fi	nanciers évalués à l	eur valeur d'estimation par le		
biais du compte de		cui valeur a estimation par le	(22 802 913)	(7,45 %)
			201	7
			Valeur	% des
			d'estimation	actifs nets
			en CHF	
Investissements net	S		156 906 527	51,26 %
Trésorerie et équiva	lents de trésorerie		106 493 700	34,79 %
Liquidités détenues			45 237 903	14,78 %
Autres éléments de			(2 527 815)	(0,83 %)
Actifs nets			306 110 315	100,00 %
			2017	
			% de l'actif	
Analyse de l'actif i	net total		net total	
Valeurs mobilières			51,22 %	
	ers dérivés de gré à g	ré	0,04 %	
Autres actifs nets			48,74 %	
			100,00 %	

Les notes complémentaires figurant aux pages 26 à 54 font partie intégrante des présents états financiers

1. Constitution et activités principales

Dominicé Funds plc (la « Société ») est une société d'investissement à capital variable établie sous la forme de compartiments multiples constituée le 11 novembre 2014 et agréée par la Banque centrale d'Irlande en tant qu'organisme de placement collectif en valeurs mobilières conformément à la Réglementation des communautés européennes sur les organismes de placement collectif en valeurs mobilières de 2011 (la « Réglementation sur les OPCVM »), telle que modifiée, à la Loi irlandaise sur la Banque Centrale (supervision et application) de 2013 (Section 48(1)) et à la Réglementation sur les organismes de placement collectif en valeurs mobilières de 2015. Elle est constituée en société anonyme de droit irlandais en vertu de la Loi irlandaise Companies Act 2014. La Société a commencé à exercer ses activités le 11 juin 2015. La Société est constituée sous la forme d'un fonds à compartiments multiples de type ouvert avec responsabilité séparée entre ses compartiments.

Le siège social de la Société est situé à Ormonde House, 12-13 Lower Leeson Street, Dublin 2, Irlande. La Société ne compte aucun employé.

Au 31 décembre 2018, la Société comprend un fonds, à savoir l'OPCVM Cassiopeia (le « Fonds »).

L'objectif d'investissement de la Société et du Fonds est d'accroître le capital dans toutes les conditions de marché. Afin d'atténuer son exposition au risque inhérent à toute contrepartie, la Société investit une partie de sa trésorerie disponible dans des obligations de type « investment grade » et des bons du Trésor de grande qualité.

2. Résumé des principales méthodes comptables

(a) Déclaration de conformité

Les états financiers sont préparés conformément aux Normes internationales d'informations financières (« IFRS ») et aux interprétations du Comité d'interprétation aux normes IFRS (IFRS IC) telles qu'adoptées par l'Union européenne, ainsi qu'à certaines parties de la Loi irlandaise Companies Act 2014 applicables aux sociétés produisant des rapports en vertu des normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne.

(b) Base de préparation

Les états financiers sont présentés en franc suisse (CHF). Les états financiers ont été établis selon les principes de la continuité d'exploitation et du coût historique, sauf en ce qui a trait à la réévaluation des actifs et des passifs financiers à leur valeur d'estimation par le biais du compte de résultat.

La préparation des états financiers conformément aux normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne requiert de la part des dirigeants qu'ils se livrent à des appréciations, estimations et hypothèses qui influent sur l'application des principes et des méthodes comptables énoncés ainsi que sur le montant déclaré des actifs et passifs et des revenus et charges. Les estimations et hypothèses associées se fondent sur des données historiques et sur divers autres facteurs jugés raisonnables au regard des circonstances, dont les résultats constituent la base des appréciations sur la valeur comptable des actifs et des passifs dont la valeur n'est pas aisément disponible auprès d'autres sources. Les résultats effectivement obtenus peuvent être différents de ces estimations.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont revues sur une base régulière. La révision des estimations comptables est constatée au cours de la période pendant laquelle les estimations sont révisées si la révision n'a d'incidence qu'au cours de ladite période ou durant la période de révision et au cours des périodes ultérieures si la révision a une incidence sur la période considérée et les périodes à venir.

Tous les actifs et passifs de la Société sont détenus afin d'être investis ou sont censés être réalisés dans un délai de vingt-deux mois.

Sauf mention contraire, toutes les références à l'actif net mentionnées dans le présent document renvoient aux actifs nets attribuables aux détenteurs de parts de participation rachetables.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

(b) Base de préparation (suite)

La norme suivante est entrée en vigueur et a été adoptée :

Norme IFRS 9, « Instruments financiers – classification et évaluation » (entrée en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2018)

La Société a adopté la norme IFRS 9 « Instruments financiers » le 1^{er} janvier 2018. IFRS 9 remplace IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ». Elle inclut une directive révisée sur la classification et l'évaluation des instruments financiers, un nouveau modèle de pertes sur créances attendues pour le calcul de la dépréciation des actifs financiers et de nouvelles exigences comptables générales de couverture. Elle reprend aussi les directives sur la comptabilisation et la décomptabilisation des instruments financiers d'IAS 39.

Classification des actifs financiers et des passifs financiers

IFRS 9 contient une nouvelle approche de classification et d'évaluation des actifs financiers qui reflète le modèle d'affaires où sont gérés les actifs et les caractéristiques de leurs flux de trésorerie. La norme inclut trois grandes catégories de classification pour les actifs financiers : l'évaluation au coût amorti, à la valeur d'estimation par le biais des autres éléments du résultat global (FVOCI) et à la valeur d'estimation par le biais du résultat (FVTPL). Elle élimine les catégories existantes IAS 39 de placements détenus jusqu'à l'échéance, de prêts et créances et d'actifs financiers disponibles à la vente.

IFRS 9 reprend en grande partie les exigences existantes d'IAS 39 pour la classification des passifs financiers. Toutefois, même si en vertu d'IAS 39, toutes les modifications de valeur d'estimation des passifs désignés à la FVTPL sont comptabilisées en résultat, elles sont en général présentées comme suit, en vertu d'IFRS 9:

- le montant du changement de valeur d'estimation qui est attribuable aux changements de risque de crédit du passif est présenté dans les autres éléments du résultat global ; et
- le solde du changement de valeur d'estimation est présenté au compte de résultat.

Selon l'évaluation de la Société, cette norme n'a pas eu d'incidence significative sur la classification des actifs et passifs financiers de la Société. Ceci s'explique par le fait :

- que les instruments financiers classés comme détenus à des fins de transaction en vertu d'IAS 39 (produits dérivés) continueront de l'être en vertu d'IFRS 9;
- que les instruments financiers actuellement évalués à la FVTPL en vertu d'IAS 39 sont désignés dans cette catégorie parce qu'ils sont gérés à la valeur d'estimation conformément à une stratégie d'investissement documentée. Par conséquent, ces instruments financiers seront obligatoirement évalués à la FVTPL en vertu d'IFRS 9 ; et
- que les actifs financiers actuellement évalués au coût amorti sont les soldes de trésorerie. Ces actifs respectent les critères des versements uniques de capital et d'intérêts (critères SPPI) et sont détenus selon un modèle d'affaires de détention à des fins de collecte. Par conséquent, ils continueront d'être évalués au coût amorti en vertu d'IFRS 9.

IFRS 9 a remplacé le modèle de « perte encourue » d'IAS 39 par un modèle prédictif de « pertes de crédit attendues » (modèle ECL). Ce remplacement nécessitera un jugement important sur la manière dont les changements de facteurs économiques affectent les pertes de crédit attendues, ce qui sera déterminé à partir de pondérations probabilistiques.

Le nouveau modèle de dépréciation s'appliquera aux actifs financiers évalués au coût amorti ou à la FVOCI, sauf pour les investissements en instruments de capitaux propres.

2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

Classification des actifs financiers et des passifs financiers (suite)

En vertu d'IFRS 9, les provisions pour pertes sont évaluées sur l'une des bases suivantes :

- les pertes de crédit attendues à douze mois : il s'agit de pertes résultant de cas de défaut possibles dans un délai de 12 mois après la date de constatation ; et
- les pertes de crédit attendues à vie : il s'agit de pertes résultant de tous les cas de défaut possibles sur la durée de vie attendue d'un instrument financier.

Selon l'évaluation de la Société, les changements apportés au modèle de dépréciation n'auront pas d'incidence significative sur les actifs financiers de la Société. Ceci s'explique par le fait que la majorité des actifs financiers sont évalués à la FVTPL et que les exigences de dépréciation ne s'appliquent pas à ces instruments. Les actifs financiers sont amortis au coût à court terme (c.-à-d. Sur 12 mois au plus), de haute qualité de crédit et/ou fortement garantis. Par conséquent, les pertes de crédit attendues sur ces actifs devraient être faibles.

Le tableau suivant et les notes correspondantes ci-dessous expliquent les catégories d'évaluation originales sous IAS 39 et les nouvelles catégories d'évaluation sous IFRS 9 pur chacun des actifs et passifs financiers du Fonds au 1^{er} janvier 2018.

L'effet de l'adoption d'IFRS 9 sur les valeurs comptables des actifs financiers au 1^{er} janvier 2018 a uniquement trait aux nouvelles exigences de dépréciation.

	Classification initiale sous IAS 39	Nouvelle classification sous IFRS 9	Valeur comptable initiale sous IAS 39 CHF	Nouvelle valeur comptable sous IFRS 9 CHF
Actifs financiers				
Obligations	Désignées à la FVTPL	Obligatoires à la FVTPL	163 278 565	163 278 565
Contrats futures	Désignés à la FVTPL	Obligatoires à la FVTPL	117 898	117 898
Contrats Forward	Désignés à la FVTPL	Obligatoires à la FVTPL	2 187 097	2 187 097
Trésorerie et				
équivalents de trésorerie	Prêts et créances	Coût amorti	136 678 506	136 678 506
Total des actifs financiers			302 262 066	302 262 066
			Valeur	Nouvelle
	Classification	Nouvelle	comptable	valeur
	initiale	classification	initiale	comptable
	sous IAS 39	sous IFRS 9	sous IAS 39	sous IFRS 9
			CHF	CHF
Passifs financiers				
Contrats futures	Désignés à la FVTPL	Obligatoires à la FVTPL	61 004	61 004
Contrats Forward	Désignés à la FVTPL	Obligatoires à la FVTPL	3 405 264	3 405 264
Total des passifs financiers			3 466 268	3 466 268

Sous IAS 39, ces titres de capitaux propres étaient désignés à la FVTPL du fait de leur gestion à la valeur d'estimation et leur performance était surveillée sur cette base. Ces actifs ont été classifiés comme étant obligatoirement estimés à la FVTPL sous IFRS 9.

Il n'existe pas d'autres normes, interprétations ou modifications de normes existantes qui s'appliquent à la Société et qui devraient avoir une incidence significative sur la Société.

2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

(c) Conversion de devises étrangères

(i) Devise fonctionnelle et de présentation

La Société a adopté le franc suisse en tant que devise fonctionnelle et de présentation. Par conséquent, les éléments repris dans les états financiers de la Société sont convertis en franc suisse.

(ii) Transactions et soldes

Les transactions qui ont eu lieu au cours de la période considérée sont converties en franc suisse au taux de change en vigueur à la date de transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis en franc suisse au taux de change de clôture en vigueur à la date de l'état de la situation financière.

Les écarts de change résultant des conversions des plus-values et moins-values réalisées découlant de la cession ou du règlement d'actifs et de passifs monétaires sont comptabilisés dans l'État du résultat global.

Les produits issus des souscriptions et des montants versés lors du rachat de parts privilégiées rachetables sont convertis au taux de change en vigueur au jour d'évaluation concerné.

Les actifs et passifs non monétaires libellés en devises étrangères et évalués à leur valeur d'estimation sont convertis en franc suisse au taux de change en vigueur à la date où la valeur est calculée.

Tous les autres écarts de change liés aux éléments monétaires, notamment la trésorerie et les équivalents de trésorerie, sont présentés séparément dans l'état du résultat global.

(d) Instruments financiers

(i) Classification

La Société classifie la totalité de ses investissements à la catégorie des actifs et passifs financiers évalués à leur valeur d'estimation par le biais du compte de résultat.

La Société s'attache avant tout aux données sur la valeur d'estimation pour évaluer la performance des actifs et prendre des décisions. Les flux de trésorerie contractuels des titres de créance de la Société sont uniquement du capital et des intérêts, mais ces titres ne sont toutefois pas détenus aux fins de collecter des flux de trésorerie contractuels ou à des fins de vente. Par conséquent, tous les investissements sont évalués à leur valeur d'estimation par le biais du compte de résultat

Les contrats dérivés ayant une valeur d'estimation négative sont présentés en passif à la valeur d'estimation par le biais du résultat.

La Société exige dans sa politique que le Gestionnaire d'investissement et le Conseil d'administration évaluent ces actifs et passifs financiers sur la base de la valeur d'estimation et d'autres informations financières s'y rapportant.

(ii) Constatation

La Société comptabilise les actifs et passifs financiers à la date à laquelle elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Tout achat d'actifs financiers est constaté à la date de la transaction. À compter de cette date, toute plus-value et moins-value découlant d'une variation de la valeur d'estimation des actifs ou passifs financiers sont comptabilisées.

2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

(iii) Évaluation

Les instruments financiers sont initialement évalués à leur valeur d'estimation (prix de transaction). Les frais de transaction sur actifs et passifs financiers évalués à leur valeur d'estimation par le biais du compte de résultat sont passés en charges immédiatement.

Les instruments dérivés sont comptabilisés à leur valeur d'estimation à la date de conclusion du contrat sur instruments dérivés et sont ensuite réévalués à leur valeur d'estimation. Les valeurs d'estimation sont obtenues à partir des cours cotés sur les marchés actifs, y compris les opérations récentes sur les marchés, et à partir de techniques d'évaluation, notamment les méthodes de l'actualisation des flux de trésorerie et celles de tarification des options, le cas échéant. Tous les produits dérivés sont comptabilisés en tant qu'actifs lorsque la valeur d'estimation est positive et en tant que passifs lorsqu'elle est négative.

Les titres cotés sur un marché reconnu, notamment les titres porteurs d'intérêts ou à coupon zéro, seront généralement évalués à leur valeur d'estimation par référence au cours admis à la cote officielle ou indiqués clairement dans le journal financier qui rend compte de ces prix sur une base quotidienne. Les titres qui ne sont pas cotés sur une bourse de valeurs reconnue sont évalués soit au cours acheteur représentatif s'il s'agit de titres de longue duration, soit au cours vendeur s'il s'agit de titres de courte duration. Si aucun cours n'est disponible, les titres sont comptabilisés à leur valeur d'estimation telle que déterminée par les Directeurs. Les Directeurs peuvent, à leur entière discrétion, autoriser l'utilisation d'une autre méthode d'évaluation s'ils considèrent que cette évaluation reflète mieux la valeur d'estimation d'un actif. Les Directeurs n'ont déterminé la valeur d'estimation d'aucun titre à la fin de la période (2017 : néant).

Après la comptabilisation initiale, tous les instruments financiers qualifiés à leur valeur d'estimation par le biais du compte de résultat sont évalués à leur valeur d'estimation et les variations de valeur d'estimation sont comptabilisées dans l'état du résultat global.

Les autres actifs financiers qui ne sont pas classés à la valeur d'estimation par le biais du résultat sont comptabilisés au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif moins les pertes de valeur, le cas échéant.

(iv) Principes d'évaluation à la valeur d'estimation

La valeur d'estimation des instruments financiers est basée sur leur cours coté sur le marché à la date de l'État de la situation financière, sans aucune déduction des coûts estimés de vente de contrats futures.

Lorsque les cours du marché de certains instruments financiers non négociés en bourse ne sont pas disponibles auprès d'un marché boursier reconnu ou d'un courtier, la valeur d'estimation de l'instrument financier est estimée au moyen de techniques d'évaluation, y compris l'utilisation des transactions récentes sur le marché de gré à gré, de la référence à la valeur d'estimation actuelle d'un autre instrument financier sensiblement identique, des techniques d'actualisation des flux de trésorerie, des modèles d'évaluation des options ou de toute autre technique d'évaluation qui offre une estimation fiable des cours obtenus dans le cadre de transactions réelles sur le marché.

Lorsque des techniques d'actualisation des flux de trésorerie sont utilisées, les flux de trésorerie futurs estimés sont basés sur les meilleures estimations de la direction et le taux d'actualisation utilisé correspond au taux du marché à la date de l'État de la situation financière en vigueur pour un instrument présentant des conditions similaires. Lorsque d'autres modèles d'évaluation sont utilisés, les résultats sont basés sur des données de marché à la date de l'État de la situation financière.

La valeur d'estimation des instruments dérivés non négociés en bourse est évaluée en fonction du montant que la Société percevrait ou verserait pour clôturer le contrat en question à la date de l'état de la situation financière en tenant compte des conditions de marché en vigueur (volatilité, courbe de rendement appropriée, etc.) et de la solvabilité usuelle des contreparties. Plus précisément, la valeur d'estimation d'un contrat à terme est déterminée en tant que valeur actualisée nette des flux de trésorerie futurs estimés et actualisés en fonction des taux de marché appropriés à la date d'évaluation.

2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

(d) Instruments financiers (suite)

(v) Estimation de la valeur d'estimation

La valeur d'estimation des instruments financiers négociés sur des marchés actifs (tels que des instruments dérivés cotés en bourse et des titres négociés) se base sur leurs cours de marché à la date de clôture.

(vi) Décomptabilisation

La Société décomptabilise un actif financier à l'expiration des droits contractuels sur les flux de trésorerie de l'actif financier concerné ou lorsqu'elle procède à son transfert et que ce transfert entraîne une décomptabilisation en vertu de la norme IFRS 9.

La Société utilise la méthode PEPS (premier entré, premier sorti) pour calculer les plus-values ou les moins-values réalisées lors de la décomptabilisation.

Un passif financier est décomptabilisé à l'expiration de l'obligation spécifiée dans le contrat, ou à son acquittement ou annulation.

(vii) Instruments spécifiques

Bons du Trésor

Les Bons du Trésor sont des titres à revenu fixe qui peuvent être évalués à leur valeur d'estimation. Au cours de l'exercice, la Société a investi dans des bons du Trésor et tous les intérêts perçus sont comptabilisés dans l'État du résultat global à mesure qu'ils sont courus.

Obligations

Les obligations sont des titres à revenu fixe qui peuvent être évalués à leur valeur d'estimation. Au cours de l'exercice, la Société a investi dans des obligations d'entreprise et des obligations souveraines. Les intérêts perçus à partir de ces obligations sont comptabilisés dans l'État du résultat global à mesure qu'ils sont courus.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les liquidités en banque et en dépôt incluent toutes les liquidités et dépôts à court terme ayant une échéance à trois mois au plus. La politique de dépréciation de la Société a été mise à jour pour s'aligner sur les exigences du modèle de pertes de crédit d'attendues d'IFRS 9.

Contrats de change à terme

Les contrats de change à terme sont évalués à leur valeur d'estimation, qui est déterminée par rapport au cours du courtier. Les plus-values ou les moins-values des contrats de change à terme sont réalisées à la date la plus proche de la livraison contractuelle ou à la date de clôture de ces positions par l'entremise de la conclusion de contrats de compensation.

Contrats futures

Un contrat future est un contrat entre deux parties fixant l'achat ou la vente d'un instrument financier ou d'une matière première à une date ultérieure et à un prix déterminé. Les dépôts de garantie se font en espèces à la conclusion de chaque contrat future. Au cours de la période pendant laquelle le contrat future est en cours, les fluctuations de sa valeur sont reconnues comme des plus-values ou des moins-values latentes et sont réévaluées quotidiennement « à la valeur de marché » afin de refléter la valeur de marché du contrat à la fin de chaque jour de négociation. Les dépôts de couverture sont effectués ou reçus selon que le contrat a produit des plus-values ou des moins-values latentes. A la clôture ou à l'expiration du contrat, la Société comptabilise une plus-value ou moins-value égale à la différence entre les produits (ou le coût) de la transaction de clôture et le montant enregistré lors de la signature du contrat.

2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

(d) Instruments financiers (suite)

(vii) Instruments spécifiques (suite)

Contrats d'options

Les primes reçues à la vente d'options de vente et d'achat sont comptabilisées comme éléments de passif, tandis que les primes payées à l'achat d'options d'achat et de vente sont comptabilisées comme éléments d'actif à leur date d'entrée. Les valeurs d'estimation des contrats d'options non échus sont basées sur le cours du marché de l'option. Les plus-values et moins-values réalisées et latentes sont comptabilisées dans l'État du résultat global. Les primes touchées sur les options position vendeur expirant sans avoir été exercées sont comptabilisées comme des plus-values réalisées sur instruments financiers dérivés. Les primes versées lors de l'achat d'options n'ayant pas été exercées sont comptabilisées comme des moins-values réalisées sur des instruments financiers dérivés.

(e) Produits et charges sur intérêts

Les produits et charges sur intérêts sont comptabilisés dans l'état du résultat global dès qu'ils sont courus, en utilisant le taux d'intérêt effectif initial de l'instrument calculé à la date d'acquisition ou initiale. Les produits et charges d'intérêt comprennent l'amortissement de toute décote ou prime, des frais de transaction ou d'autres écarts entre la valeur comptable initiale d'un instrument portant intérêt et son montant à échéance calculé sur la base du taux d'intérêt effectif. Les produits et charges sur intérêts sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont comptabilisés au niveau de leurs postes correspondants dans l'état du résultat global et en utilisant le taux d'intérêt effectif initial.

(f) Charges

Toutes les charges, y compris les commissions de gestion, les commissions de gestion d'investissement, les commissions de performance, les commissions d'administration, les commissions de dépositaire, les jetons de présence, les honoraires de l'auditeur et les autres charges d'exploitation, sont comptabilisées dans l'État du résultat global selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les droits perçus par les pouvoirs publics et les droits d'enregistrement sont comptabilisés en autres charges d'exploitation.

(g) Montants à recevoir

Les montants à recevoir sont initialement comptabilisés à leur valeur d'estimation majorée des coûts de transaction qui sont directement attribuables à leur acquisition ou leur création. Ils sont ensuite évalués au coût amorti en appliquant la méthode des intérêts effectifs, déduction faite des provisions pour dépréciation.

(h) Compensation d'instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont compensés et le montant net est déclaré à la date de l'état de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compensation des montants comptabilisés et qu'il y a une intention de règlement sur une base nette ou de réalisation des actifs et de règlement des passifs simultanément.

(i) Parts de participation rachetables

Les parts de participation rachetables (« Parts de participation ») sont rachetables au choix du détenteur et sont comptabilisées à titre de passifs financiers. La distribution, le cas échéant, de ces Parts de participation est comptabilisée dans l'état du résultat global à titre de coûts financiers.

Les Parts de participation peuvent être restituées à la Société à partir du jeudi (« Jour d'évaluation ») de chaque semaine contre un montant en numéraire égal à la quote-part proportionnelle de la Valeur nette d'inventaire de la Société. Les parts sont comptabilisées sur la base du prix de rachat exigible à la date de l'état de la situation financière si l'investisseur exerçait son droit de revendre ses parts à la Société.

Les rachats exigibles représentent des rachats où les titres de participation ont été rachetés par l'investisseur sans versement de trésorerie.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

(j) Montants à payer

Les éléments à payer sont initialement comptabilisés à la valeur d'estimation, puis constatés au coût amorti. La différence entre le montant à recevoir et le montant à payer est comptabilisée sur la période du montant à payer en appliquant la méthode des intérêts effectifs.

(k) Estimations comptables et jugements critiques dans le cadre de l'application des méthodes comptables

La Société émet des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants des actifs et des passifs à comptabiliser au cours du prochain exercice. Les estimations sont réévaluées de façon continue et se fondent sur des données historiques ainsi que d'autres facteurs, y compris les attentes à l'égard d'événements ultérieurs jugés raisonnables au regard des circonstances.

(l) Répartition des plus-values et des moins-values

Le revenu/(perte) net(te) des investissements ainsi que les plus-values et moins-values nettes réalisées et latentes sur investissements et instruments dérivés sont répartis au prorata chaque Jour d'évaluation et à chaque catégorie de parts de participation selon la participation proportionnelle de chaque Catégorie de la Société au début de chaque période d'évaluation. Les plus-values et les moins-values découlant des contrats de change à terme utilisés pour couvrir précisément les parts des Catégories USD, GBP et EUR sont affectées de manière spécifique à la catégorie concernée. Les charges attribuables à une Catégorie spécifique sont affectées directement à la Catégorie concernée.

(m) Liquidités détenues à titre de garantie

Les liquidités détenues à titre de garantie comprennent les soldes de trésorerie faisant l'objet de restrictions et détenues par l'agent de compensation de la Société, ainsi que les garanties pour les transactions sur instruments dérivés. Au 31 décembre 2018, la Société possédait 318 676 CHF (2017 : 45 237 903 CHF) de liquidités détenues à titre de garantie.

(n) Fiscalité

La Société est un organisme de placement au sens de la Section 739B de la Taxes Consolidation Act de 1997. Elle n'est par conséquent pas assujettie à l'impôt irlandais eu égard à ses produits et gains, excepté en cas de survenue d'un fait générateur d'impôt. En général, un fait générateur d'impôt découle d'une distribution, d'un remboursement, d'un rachat, d'une annulation, d'un transfert de parts ou de la clôture d'une « Période concernée ». Une « Période concernée » correspond à une période de huit ans dont le point de départ est l'acquisition de parts par un Investisseur et chaque période suivante de huit ans débutant immédiatement après la Période concernée précédente.

Aucune plus-value réalisée sur un fait générateur d'impôt ne s'applique en ce qui concerne :

- (i) les transactions relatives aux parts détenues par une Chambre de compensation reconnue, telle que désignée par ordonnance des Services fiscaux irlandais ;
- (ii) un échange de parts d'un fonds contre des parts d'un autre fonds ;
- (iii) un échange de parts survenant lors de la fusion ou de la restructuration de la Société avec une autre ;
- (iv) certains échanges de parts entre époux et conjoints et anciens époux et conjoints ;
- (v) les investisseurs qui ne sont ni des résidents irlandais ni des résidents ordinaires irlandais à des fins fiscales au moment du fait générateur d'impôt et qui ont communiqué à cet effet une déclaration appropriée à la Société; et
- (vi) certains investisseurs résidant en Irlande et non assujettis à l'impôt irlandais ayant communiqué à la Société les déclarations réglementaires signées requises.

Faute d'une déclaration appropriée, la Société sera soumise à l'impôt irlandais à la survenue d'un fait générateur d'impôt. Aucun fait générateur d'impôt n'est survenu au cours de la période sous revue. Les plus-values en capital, les dividendes et les intérêts perçus peuvent faire l'objet de retenues à la source, imposées par le pays d'origine et ces impôts peuvent être irrécouvrables pour la Société ou ses investisseurs.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

3. Produits et charges sur intérêts

Le tableau suivant présente les produits et les charges sur intérêts engagées par la Société au cours de l'exercice :

Produits d'intérêts	2018 CHF	2017 CHF
Produits d'intérêts provenant de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	671 605	148 242
Total des produits d'intérêts	671 605	148 242
Charges d'intérêt	2018	2017
	CHF	CHF
Charges d'intérêts provenant de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	623 047	518 373
Total des charges d'intérêts	623 047	518 373

4. Plus-values et moins-values sur les investissements et les conversions de change

(a) Autres variations de la valeur d'estimation sur les actifs et passifs financiers évalués à leur valeur d'estimation par le biais du compte de résultat

	2018	2017
	CHF	CHF
Plus-values réalisées	405 952	3 175 437
Plus-values latentes	=	4 591 037
Total des plus-values sur les obligations et les contrats		_
forward	405 952	7 766 474
(Moins-values) réalisées	(2773436)	(2 608 617)
(Moins-values) latentes	(6 127 226)	(1 494 121)
Total des (moins-values) sur les obligations et les contrats		
forward	(8 900 662)	(4 102 738)
Divers		
Produits d'intérêts provenant des obligations	1 560 788	763 419
-	1 560 788	763 419
Autres variations nettes de la valeur d'estimation sur les actifs et passifs financiers évalués à leur valeur	(5.000.000)	
d'estimation par le biais du compte de résultat	(6 933 922)	4 427 155

(b) Plus-values nettes de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie

	2018 CHF	2017 CHF
Plus-values réalisées	770 027	4 165 466
Plus-values latentes	688 789	3 494 585
Total plus-values	1 458 816	7 660 051
(Moins-values) réalisées (Moins-values) latentes Total (moins-values)	(1 766 130) (2 034 521) (3 800 651)	(1 560 519) (1 771 739) (3 332 258)
Plus-values nettes de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(2 341 835)	4 327 793

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

5. Capital social

Capital social autorisé

	2018	2017
	Nombre de parts	Nombre de parts
Parts non participatives rachetables sans valeur nominale	2	2
Parts de participation rachetables sans valeur nominale	100 000 000 000	100 000 000 000

Parts de participation rachetables émises et entièrement libérées

Nombre de parts

2018	Catégorie A CHF	Catégorie B USD	Catégorie C EUR	Catégorie D GBP
Solde en début de période	587 655	726 916	1 205 658	117 280
Émission de parts rachetables au cours de				
l'exercice	65 489	112 950	484 761	136 374
Rachat de parts rachetables au cours de				
l'exercice	(151 489)	$(450\ 228)$	$(261\ 249)$	(21 199)
Rachat	6 754	-	30 473	=
Vente	(3 706)	(37 034)	-	-
Solde à la fin de l'exercice	504 703	352 604	1 459 643	232 455
2017	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie D
2017	CHF	USD	EUR	GBP
Solde en début de période	383 634	334 607	729 286	71 873
Émission de parts rachetables au cours de				
l'exercice	271 221	588 670	635 468	70 785
Rachat de parts rachetables au cours de				
l'exercice	(68 674)	(196 361)	(157734)	$(25\ 378)$
Rachat	1 474	-	-	-
Vente	-	-	(1 362)	-
Solde à la fin de l'exercice	587 655	726 916	1 205 658	117 280

Le tableau suivant présente un récapitulatif de la Valeur nette d'inventaire et la VNI par action pour chaque catégorie de parts pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, le 31 décembre 2017 et le 31 décembre 2016.

	Catégorie A CHF	Catégorie B USD	Catégorie C EUR	Catégorie D GBP
31 décembre 2018 - Total de la Valeur nette d'inventaire 31 décembre 2017 - Total de la Valeur nette	51 615 915	38 960 913	152 009 333	22 926 552
d'inventaire 31 décembre 2016 - Total de la Valeur nette	61 906 633	80 183 355	128 718 853	11 713 081
d'inventaire	40 446 042	36 176 720	77 615 901	7 103 798
31 décembre 2018 - VNI par action	102,27	110,49	104,14	98,63
31 décembre 2017 - VNI par action	105,35	110,31	106,76	99,87
31 décembre 2016 - VNI par action	105,43	108,12	106,43	98,84

Le capital social autorisé de la Société est constitué de 100 milliards de parts de participation sans valeur nominale et de deux parts rachetables non participatives sans valeur nominale. Les parts non participatives n'autorisent pas leurs détenteurs à percevoir des dividendes. En cas de liquidation, elles leur permettent de percevoir le montant versé au titre de ces parts, mais ne leur confèrent aucun autre droit de participation dans les actifs de la Société. Les Directeurs ont le pouvoir d'attribuer des parts du capital de la Société aux conditions et suivant la procédure qu'ils jugent appropriées.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

5. Capital social (suite)

Il est possible de souscrire aux catégories de parts suivantes de la Société.

Nom	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie D
	(CHF)	(USD)	(EUR)	(GBP)
Type de parts	Capitalisation	Capitalisation	Capitalisation	Capitalisation
Devise	CHF	USD	EUR	GBP
Souscription initiale	10 000 CHF	10 000 USD	10 000 EUR	10 000 GBP
Commission de gestion	2 %	2 %	2 %	2 %

Les parts du Fonds peuvent être assujetties à une commission de rachat ne dépassant pas 3 % de la Valeur nette d'inventaire par action de chaque action rachetée. Aucune commission de rachat n'a été imputée au cours de la période.

Quatre actionnaires sans lien dont trois prête-noms et un actionnaire particulier détiennent chacun plus de 10 % des parts de Catégorie A, soit respectivement 31,25 %, 15,65 %, 12,62 % et 10,19 % (2017 : trois représentant 33,67 %, 18,08 % et 13,44 %). Un investisseur prête-nom sans lien de dépendance détiennent détient plus de 10 % des parts de Catégorie B représentant 33,67 %, (2017 : quatre représentant 24,98 %, 15,99 %, 15,80 % et 10,62 %). Deux investisseurs prête-noms sans lien de dépendance détiennent chacun plus de 10 % des parts de Catégorie C, soit respectivement 19,45 % et 19,26 % (2017 : deux représentant 28,55 % et 11,05 %). Deux investisseurs prête-noms sans lien de dépendance détiennent chacun plus de 10 % des parts de Catégorie D, soit respectivement 22,07 % et 11,22 % (2017 : trois représentant 29,48 %, 12,84 % et 10,72 %).

6. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent les montants détenus auprès d'UBS Europe SE, succursale de Luxembourg, d'UBS AG (succursale de Londres), de Morgan Stanley et de JP Morgan Chase & Co.

7. Transactions avec des parties liées

Commission de gestion d'investissement

En vertu du Contrat de gestion d'investissement daté du 29 mai 2015, la Société verse à Dominicé & Co - Asset Management (le « Gestionnaire d'investissement ») une commission de gestion d'investissement fixe tous les ans pour la prestation de services de gestion d'investissement.

Le Gestionnaire d'investissement percevra une commission (la « Commission de gestion d'investissement ») de 2 % par an pour la Catégorie A (CHF), la Catégorie B (USD), la Catégorie C (EUR) et la Catégorie D (GBP). Cette commission est calculée et payable par versements au dernier jour d'évaluation de chaque trimestre civil, en fonction de la Valeur nette d'inventaire (« VNI ») de la Catégorie concernée à chaque jour d'évaluation au cours du trimestre concerné. Le Gestionnaire d'investissement a facturé 6 354 204 CHF de commissions (2017 : 5 163 647 CHF) dont 1 589 168 CHF (2017 : 1 559 364 CHF) dus au 31 décembre 2018. Le Gestionnaire d'investissement n'a renoncé à aucun montant (2017 : 167 079 CHF) de commissions de gestion pour l'exercice.

Commission de performance

Le Gestionnaire d'investissement est en droit de percevoir une Commission de performance prélevée sur les actifs imputables aux Parts de Catégorie A (CHF), de Catégorie B (USD), de Catégorie C (EUR) et de Catégorie D (GBP); cette commission est payable à terme échu eu égard à chaque Période de performance. La Période de performance se compose de périodes trimestrielles successives, se terminant le dernier Jour d'évaluation de chaque trimestre calendaire. La Commission de performance est payable lorsque la Valeur nette d'inventaire par action des Parts de Catégorie A (CHF), de Catégorie B (USD), de Catégorie C (EUR) et de Catégorie D (GBP) à la fin de la Période de performance est supérieure au High Water Mark, à savoir la Valeur nette d'inventaire la plus élevée pour la Catégorie de parts concernée à la fin de l'une des Périodes de performance précédentes (ou le Prix d'émission initial s'il est plus élevé) (le « High Water Mark »).

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

7. Transactions avec des parties liées (suite)

Commission de performance (suite)

La Période de performance se compose de périodes trimestrielles successives, se terminant le dernier Jour d'évaluation de chaque trimestre calendaire. Concernant l'émission initiale des Parts de Catégorie A (CHF), de Catégorie B (USD), de Catégorie C (EUR) et de Catégorie D (GBP), la première Période de performance a débuté à la date d'émission et s'est terminée le dernier Jour d'évaluation du trimestre civil concerné. Aux fins du premier calcul de la Commission de performance, le point de départ de la Valeur nette d'inventaire pour les Parts de Catégorie A (CHF), de Catégorie B (USD), de Catégorie C (EUR) et de Catégorie D (GBP) était le Prix d'émission initial.

La Commission de performance pourra atteindre 20 % de l'augmentation de la Valeur nette d'inventaire par Part de Catégorie A en francs suisses, de Catégorie B en dollars américains, de Catégorie C en euros et de Catégorie D en livres sterling à la fin d'une Période de performance, par rapport au précédent High Water Mark. La Commission de performance est exigible dix jours après la fin de la Période de performance. La Commission de performance sera cumulée à l'heure de fermeture de chaque Jour d'évaluation, mais ne deviendra exigible (c'està-dire cristallisée) qu'à la fin de la Période de performance concernée ou au prorata lors du rachat. La Commission de performance se cumule et est prise en compte dans le calcul de la Valeur nette d'inventaire pour chacune des Parts de Catégorie A (CHF), de Catégorie B (USD), de Catégorie C (EUR) et de Catégorie D (GBP) à chaque Jour d'évaluation. Le montant cumulé à chaque Jour d'évaluation est déterminé en calculant la Commission de performance qui serait due si le Jour d'évaluation était le dernier jour de la Période de performance en cours. Le montant de la Commission de performance versée dépend des plus-values et moins-values nettes réalisées et latentes à la fin de chaque Période de performance. En conséquence, une Commission de performance pourra être versée sur des plus-values latentes qui pourraient ne jamais se réaliser par la suite. La Commission de performance est calculée par l'Agent administratif et vérifiée par le Dépositaire. Les Commissions de performance facturées au cours de l'exercice s'élevaient à 8 518 CHF (2017 : 788 087 CHF). Au 31 décembre 2018, il n'existait aucune Commission de performance due (2017 : 0 CHF). Aucune Commission de performance n'a fait l'objet d'une renonciation pour l'exercice (2017 : néant).

Commissions de gestion

Conformément au Contrat de gestion, KBA Consulting Management Limited (le « Gestionnaire ») est en droit de facturer une commission de gestion de 0,015 % de la Valeur nette d'inventaire de la Société (majorée de la TVA, le cas échéant), cumulée et calculée à la clôture de chaque Jour d'évaluation et payable trimestriellement à terme échu, sous réserve d'une commission annuelle minimale de 50 000 EUR. Les Commissions de gestion facturées au cours de l'exercice s'élevaient à 57 523 CHF (2017 : 56 547 CHF). Au 31 décembre 2018, des Commissions de gestion de 14 511 CHF étaient dues (2017 : 15 068 CHF).

Commissions de distribution

Le Distributeur est en droit de percevoir une commission annuelle facultative prélevée sur les actifs de la Société, qui ne dépassera pas 1 % de la Valeur nette d'inventaire du Fonds (plus la TVA, le cas échéant) ; cette commission sera cumulée et calculée à chaque Jour d'évaluation et payable trimestriellement à terme échu. Les frais et commissions des éventuels distributeurs sont calculés aux tarifs commerciaux normaux et supportés par la Société. La Commission de distribution a fait l'objet d'une renonciation pour l'exercice et aucune commission de distributeur n'était exigible pour l'exercice (2017 : La Commission de distribution a fait l'objet d'une renonciation pour l'exercice et aucune commission de distributeur n'était exigible pour la clôture de l'exercice.

Jetons de présence des Directeurs

Pour les services qu'il a rendus, John Hamrock reçoit un jeton de présence à concurrence d'un montant maximum de 12 000 € par an. Toute augmentation supérieure au montant maximum autorisé du jeton de présence sera notifiée à l'avance aux Investisseurs. Cormac Byrne, qui est un employé et directeur de KB Associates, qui fait partie du même groupe économique que le Gestionnaire, ne reçoit pas de jeton de présence au titre de sa fonction de Directeur de la Société. Maureen O'Brien a renoncé à son droit de percevoir des jetons de présence. Chaque Directeur peut avoir droit à une rémunération spéciale, s'il est appelé à fournir des services spéciaux ou supplémentaires à la Société. Tous les Directeurs ont droit au remboursement par la Société des frais dûment engagés dans le cadre de l'activité de la Société ou dans l'exercice de leurs fonctions. Les jetons de présence pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevaient à 13 736 CHF (2017 : 13 609 CHF). Aucun jeton de présence n'était dû au 31 décembre 2018 (2017 : néant).

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

7. Transactions avec des parties liées (suite)

Autres transactions avec des parties liées

Michel Dominicé, associé chez Dominicé & Co - Asset Management, détenait 78 964 parts de Catégorie A (CHF) (2017 : 78 964 parts de Catégorie A (CHF)), 14 000 parts de Catégorie B (USD) (2017 : 14 000 parts de Catégorie B (USD)), 4 000 parts de Catégorie C (EUR) (2017 : 4 000 parts de Catégorie C (EUR)) et 6 993 parts de Catégorie D (EUR) (2017 : 6 993 parts de Catégorie D (EUR)) au 31 décembre 2018.

Pierre De Saab, associé chez Dominicé & Co - Asset Management, détenait 1 361 parts de Catégorie B au 31 décembre 2018 (2017 : 1 361 parts de Catégorie B).

Manuel Sigrist, Gestionnaire de fonds chez Dominicé & Co - Asset Management, détenait 234 parts de Catégorie A (CHF) au 31 décembre 2018 (2017 : 234 parts de Catégorie A (CHF)).

Maureen O'Brien, Directrice de la Société, détenait une part non participative rachetable à titre de mandataire de Dominicé & Co – Asset Management. Maureen O'Brien, qui est également membre de la Direction exécutive du Gestionnaire d'investissement, ne perçoit pas de jetons de présence au titre de sa fonction de Directrice de la Société. Les frais de gestion d'investissement facturés pour cette période sont indiqués dans la section Commissions de gestion d'investissement de la Note 7.

Cormac Byrne, qui est un employé et directeur de KB Associates, qui fait partie du même groupe économique que le Gestionnaire, ne reçoit pas de jeton de présence au titre de sa fonction de Directeur de la Société. La commission de gestion facturée pour cette période est indiquée dans la section Commission de gestion de la Note 7.

Clifford Burke et Deirdre O'Callaghan, tous deux responsables de la lutte contre le blanchiment d'argent de la Société pendant l'exercice, sont des employés de KB Associates, qui fait partie du même groupe économique que le Gestionnaire. Les honoraires des responsables de la lutte contre le blanchiment d'argent facturés par KB Associates pour la période s'élevaient à 10 616 CHF (2017 : 10 378 CHF) dont 2 599 CHF payables à la fin de l'exercice (2017 : 2 699 CHF).

KB Associates, qui fait partie du même groupe économique que le Gestionnaire, fournit à la Société des services de passeports financiers et une assistance à la conformité RGPD. KB Associates a facturé 33 288 CHF de commissions (2017 : 0 CHF) au titre des services de passeports financiers et 5 753 CHF (2017 : 0 CHF) au titre des services de conformité RGPD pour l'exercice. Les services de conformité RGPD annuels commenceront en 2019.

Veuillez consulter la note 8 pour toutes les autres commissions de parties liées facturées lors de cette période.

8. Frais et dépenses

Commissions d'administration

La Société, en vertu du contrat daté du 29 mai 2015, a nommé MUFG Alternative Fund Services (Ireland) Limited (l'« Agent administratif ») en qualité d'Agent administratif de la Société. En vertu du contrat, l'Agent administratif est en droit de percevoir une commission annuelle prélevée sur les actifs du Fonds, qui ne dépassera pas 0,10 % de la Valeur nette d'inventaire de la Société (majorée de la TVA, le cas échéant) ; cette commission sera cumulée et calculée à chaque Jour d'évaluation et est payable trimestriellement à terme échu, sous réserve d'une commission annuelle minimale de 65 000 EUR. L'Agent administratif a facturé 235 950 CHF de commissions pour l'exercice (2017 : 205 364 CHF). Au 31 décembre 2018, 58 996 CHF de commissions étaient dues (2017 : 59 097 CHF). Les Commissions de gestion n'ont pas été réduites pour l'exercice (2017 : néant).

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

8. Frais et dépenses (suite)

Honoraires de l'auditeur

La rémunération de l'auditeur, qui est incluse dans l'État de résultat global, pour ses travaux réalisés pour la Société eu égard à l'exercice clos le 31 décembre 2018, est la suivante :

	31 décembre 2018 CHF	31 décembre 2017 CHF
Audit (y compris les débours) des états financiers obligatoires et		
individuels de la Société	33 613	34 544
Autres services d'assurance	4 547	4 663

L'auditeur a facturé 38 160 CHF d'honoraires pour l'exercice (2017 : 39 207 CHF). Au 31 décembre 2018, 38 160 CHF de commissions étaient dues (2017 : 39 207 CHF).

Commissions de Dépositaire et de Sous-conservateur

Le Dépositaire est en droit de percevoir une commission annuelle de dépositaire prélevée sur les actifs de la Société, qui ne dépassera pas 0,025 % de la Valeur nette d'inventaire du Fonds (majorée de la TVA, le cas échéant); cette commission sera cumulée et calculée à chaque Moment d'évaluation et est payable trimestriellement à terme échu, sous réserve d'une commission annuelle minimale de 20 000 EUR.

Le Dépositaire est également en droit d'être remboursé, par prélèvement sur les actifs du Fonds, de tous ses frais raisonnables engagés pour le compte du Fonds, y compris les droits de garde et honoraires du Sous-conservateur (calculés aux tarifs commerciaux normaux), et les frais de transaction (également calculés aux tarifs commerciaux normaux) prélevés par le Dépositaire ou un sous-conservateur, ainsi que toutes les taxes applicables engagés pour le compte du Fonds. Ces commissions sont cumulées et payables mensuellement à terme échu.

Le total des Commissions de Dépositaire pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevait à 60 450 CHF (2017 : 54 209 CHF). Au 31 décembre 2018, 10 650 CHF de Commissions de Dépositaire étaient dues (2017 : 10 778 CHF). Les Commissions de Dépositaire n'ont pas été réduites pour l'exercice (2017 : néant).

Mitsubishi UFJ Investor Services & Banking (Luxembourg) S.A., succursale de Dublin, a nommé UBS Europe SE, succursale de Luxembourg, comme Sous-conservateur du Fonds le 28 octobre 2016. Le montant total dû au Sous-conservateur pour la période close le 31 décembre 2018 s'élevait à 64 989 CHF (2017 : 56 472 CHF). Au 31 décembre 2018, 16 360 CHF de commissions étaient dues (2017 : 16 195 CHF).

Frais du courtier compensateur

Les frais de négociation versés aux Courtiers compensateurs au cours de l'exercice s'élevaient à 1 461 870 CHF (2017 : 1 966 346 CHF).

Commission anti-dilution

Si un fonds achète/a recours ou vend/abandonne des instruments financiers en réponse à une demande d'émission ou de rachat de Parts, celui-ci supportera généralement une diminution de sa valeur, composée des frais de négociation et de tout écart entre les cours acheteur et vendeur des investissements concernés par rapport à leur évaluation dans le cadre de la Valeur nette d'inventaire par Action. La Valeur nette d'inventaire par Action ne reflète généralement pas ces coûts. La Commission anti-dilution a pour but de réduire l'incidence de tels coûts (qui, si elle est importante, est préjudiciable aux Investisseurs actuels du fonds concerné) de manière à préserver la valeur du fonds concerné. Lorsque le Supplément concerné le permet, les Directeurs ont le droit d'exiger le paiement d'une commission de dilution à inclure dans le Prix de souscription ou de rachat, le cas échéant.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

8. Frais et dépenses (suite)

Commission anti-dilution (suite)

La nécessité de prélever une commission anti-dilution dépendra entre autres de la liquidité sur le marché en général des instruments financiers du Fonds et de l'activité transactionnelle nette des Parts un Jour d'évaluation donné, et ces conditions seront évaluées par les Directeurs (en suivant le conseil du Gestionnaire d'investissement) sans avis préalable à l'Investisseur concerné. L'activité transactionnelle nette des Parts est déterminée en fonction des demandes cumulatives de souscription et de rachat (y compris les souscriptions et/ou rachats qui seraient affectés à cause des conversions d'un fonds à un autre) traitées un Jour d'évaluation donné. Aux fins du calcul du prix de souscription ou de rachat du Fonds, les Directeurs peuvent, lors de tout Jour d'évaluation au cours duquel des souscriptions ou des rachats nets sont enregistrés, ajuster le prix de souscription ou de rachat en ajoutant ou en déduisant une Commission anti-dilution afin de couvrir les frais de négociation et de préserver la valeur des actifs sous-jacents d'un fonds.

La Commission anti-dilution peut varier en fonction des conditions actuelles de marché et de la mise en œuvre d'une politique d'évaluation relative au calcul de la Valeur nette d'inventaire lors de tout Jour d'évaluation donné. Il n'a été prélevé aucune Commission anti-dilution au cours de l'exercice.

9. Instruments financiers et risques associés

Les activités de la Société l'exposent à divers risques financiers : risque de prix de marché (y compris le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix), risque de crédit et risque de liquidité. Le programme de gestion du risque global de la Société s'attache à gérer l'imprévisibilité des marchés financiers et cherche à réduire ses effets négatifs potentiels sur la performance financière de la Société. La Société a instauré des directives d'investissement qui définissent sa stratégie commerciale : sa tolérance au risque et sa philosophie de gestion des risques d'ensemble ; elle a établi des processus pour surveiller et contrôler ses opérations de couverture promptement et précisément. La direction réalise régulièrement des analyses de sensibilité pour tester les diverses expositions de la Société. Un investissement dans la Société comporte un certain niveau de risque, y compris, mais sans s'y limiter, les risques indiqués ci-dessous.

Risque de marché

Le risque de marché représente aussi bien le potentiel de pertes que de plus-values et inclut le risque de change, le risque de taux d'intérêt et autres risques de prix. Le risque de marché du Fonds est géré quotidiennement par le Gestionnaire d'investissement conformément à l'objectif d'investissement et aux politiques d'investissement indiquées dans le Supplément au Prospectus du Fonds.

Conformément aux Avis OPCVM émis par la Banque centrale d'Irlande, la Société est tenue d'employer un processus de gestion des risques (« PGR ») qui lui permet de surveiller et de gérer avec précision l'exposition globale de la Société aux produits dérivés. Les risques de marché générés par le Fonds sont mesurés par le Gestionnaire d'investissement à l'aide de la méthodologie de la Valeur à risque (« VaR »).

Valeur à risque (VaR)

L'exposition globale du Fonds est calculée à l'aide d'un modèle VaR. La VaR est surveillée en termes de VaR absolue définie comme la VaR du Fonds en pourcentage de la VNI. La VaR absolue du Fonds ne doit pas être supérieure à 20 %. La VaR est mesurée sur une période de détention de 20 jours ouvrés avec un niveau de confiance de 99 % et une période d'observation historique d'au moins un an. Les rendements simulés sont calculés en utilisant des simulations historiques pondérées également.

Les risques de marché des positions du Fonds sont surveillés par le Gestionnaire d'investissement quotidiennement. Contrairement à une analyse de sensibilité traditionnelle, l'analyse de la VaR reflète les interdépendances entre les variables de risque. La VaR est une estimation statistique des pertes potentielles résultant d'une évolution défavorable des facteurs du marché pour une période de temps et un niveau de confiance donnés.

La VaR permet de comparer les risques entre les catégories d'actifs et sert d'indicateur du risque de placement dans un portefeuille pour le Gestionnaire d'investissement. Lorsqu'elle est utilisée de cette manière, et tant que l'on tient compte des limites des méthodes VaR et du modèle choisi, elle peut servir à signaler au Gestionnaire d'investissement une augmentation du niveau général de risque dans un portefeuille et donc déclencher une mesure corrective de sa part.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

9. Instruments financiers et risques associés

Risque de marché (suite)

Analyse de la VaR

Le tableau ci-dessous présente le niveau de VaR minimum, maximum et moyen en % de la VNI et le pourcentage d'utilisation de la limite de VaR sur la période considérée, du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018.

	VaR à 99 % sur 20 jours	Utilisation de la Limite (VaR en % de la Limite)
Minimum	0,2 %	1,1 %
Maximum	12,8 %	64,1 %
Moyenne	3,4 %	17,2 %

Le tableau ci-dessous présente le niveau de VaR minimum, maximum et moyen en % de la VNI et le pourcentage d'utilisation de la limite de VaR sur la période considérée, du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017.

	VaR à 99 % sur 20 jours	Utilisation de la Limite
		(VaR
		en % de la Limite)
Minimum	(0,3 %)	1,5 %
Maximum	(18,2 %)	91,0 %
Moyenne	(5,8 %)	29,1 %

2018

2017

Le risque de marché de la Société est géré par compensation des positions prises à des « fins d'investissement ».

Aux 31 décembre 2018 et 2017, la valeur d'estimation des produits dérivés exposés au risque de prix de marché était la suivante :

	2010		2017		
A 416	Valeur de marché CHF	% de l'actif net	Valeur de marché CHF	% de l'actif net	
Actifs					
Contrats de change à terme	2 187 097	0,75 %	588 125	0,19 %	
Contrats futures et options cotées	117 898	0,04 %	4 725 030	1,55 %	
Total des actifs financiers dérivés à leur valeur d'estimation par le biais du compte de résultat	2 304 995	0,79 %	5 313 155	1,74 %	
Passifs					
Contrats de change à terme	(3 405 264)	(1,17 %)	(467 218)	(0,15 %)	
Contrats futures et options cotées	(61 004)	(0,02 %)	(22 335 695)	(7,30 %)	
Total des passifs financiers dérivés à leur valeur d'estimation par le biais du compte de résultat	(3 466 268)	(1,19 %)	(22 802 913)	(7,45 %)	

Le risque de marché de la Société est affecté par trois principaux éléments : les variations des prix de marché réels, les taux d'intérêt et les fluctuations des monnaies.

Le Fonds ne s'aligne sur aucun indice. Il n'est pas corrélé aux marchés d'actions et les références à l'indice S&P 500 ne sont données qu'à titre de comparaison. Depuis son lancement, le Fonds affichait au 31 décembre 2018 une corrélation négative de 25,3% avec l'indice S&P 500 (2017 : corrélation négative de 22,4 %).

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

9. Instruments financiers et risques associés (suite)

Risque de marché (suite)

Au 31 décembre 2018, si la valeur des contrats de change à terme avait augmenté de 5 %, toutes les autres variables étant constantes, la valeur d'estimation du Fonds aurait baissé de 60 908 CHF (2017 : augmentation de 6 045 CHF). Une baisse de 5 % aurait un impact équivalent mais inverse.

Au 31 décembre 2018, si la valeur des futures ou options avait évolué de 5 %, toutes les autres variables étant constantes, la valeur d'estimation du Fonds aurait évolué de 601 968 CHF (2017 : 10 867 556).

L'analyse de sensibilité présente les limitations suivantes :

- les modèles sont basés sur des données historiques et ne peuvent pas tenir compte du fait que les évolutions futures des prix de marché, les corrélations entre les marchés et les niveaux de liquidité du marché en cas de turbulences pourraient être complètement différents de ce qui a été observé historiquement;
- les informations sur les risques de prix de marché constituent plus estimation relative du risque qu'une valeur précise et exacte ;
- les informations sur les prix de marché correspondent à un résultat hypothétique et n'ont pas vocation à être prédictives ; et
- les conditions futures du marché pourraient varier considérablement par rapport à celles observées par le passé

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle des effets des fluctuations des niveaux des taux d'intérêt de marché sur la valeur d'estimation des actifs et des passifs financiers et des flux de trésorerie futurs.

Afin de minimiser l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt, la politique de la direction est de s'assurer que la durée de ses investissements ne dépasse pas trois ans. La direction surveille en permanence la sensibilité aux taux d'intérêt d'ensemble du Fonds en évaluant l'impact des évolutions des taux d'intérêt sur son portefeuille de placements détenu à des fins de gestion de trésorerie.

Au 31 décembre 2018, le profil des échéances des titres de créance du Fonds n'excédait pas 22 mois (2017 : 21 mois).

Ainsi, étant donné la très courte durée de son portefeuille de placements et le faible niveau des taux d'intérêt, le Fonds n'est pas exposé à un risque de taux d'intérêt significatif. La direction estime qu'une augmentation ou une diminution des taux d'intérêt de 100 points de base, toutes les autres variables demeurant constantes, n'aurait pas d'incidence significative sur les actifs nets attribuables aux détenteurs de parts rachetables. Il convient de noter qu'une partie de la trésorerie dans des comptes aux soldes positifs porte un taux d'intérêt négatif.

Risque de crédit

La Société est exposée au risque de crédit, qui est le risque que la contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation contractuelle envers la Société, et provoque ainsi une perte financière. Le Fonds réduit son exposition au risque de crédit en surveillant la notation des obligations et des bons du Trésor détenus en portefeuille et en négociant avec des contreparties établies.

Le Fonds a une exposition au risque de crédit de contrepartie sur les opérations de produits dérivés, de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et d'autres soldes de créances. Le Gestionnaire d'investissement estime toutefois que la probabilité de défaut est proche de zéro en raison de la forte capacité des contreparties de respecter leurs obligations contractuelles à court terme, des actifs détenus au coût amorti, de l'échéance très courte et de la bonne tenue de crédit des contreparties. Par conséquent, aucune provision de perte n'a été comptabilisée sur la base des pertes de crédit attendues à 12 mois car cette dépréciation serait totalement insignifiante pour le Fonds.

En outre, toutes les activités de compensation et de garde sont réalisées par trois institutions aux notations très élevées, UBS Europe SE, succursale de Luxembourg, UBS AG, succursale de Londres et Morgan Stanley. Néanmoins, le Gestionnaire d'investissement vérifie quotidiennement toutes les opérations et les soldes avec les contreparties avec lesquelles le Fonds négocie.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

9. Instruments financiers et risques associés (suite)

Risque de crédit (suite)

Le Fonds investit dans des options et des contrats futures cotés. Le risque de crédit découle de la possibilité que les contreparties ne respectent pas leurs obligations. Le Fonds investit dans des contrats de change à terme à des fins de couverture et ce, principalement en raison du fait qu'il est composé de catégories d'actifs libellés dans des devises différentes.

Le Fonds investit dans des obligations notées « investment grade » par Moody's. Le tableau ci-dessous indique la répartition des obligations et des bons du Trésor en fonction de la catégorie de notation.

Titres de créance en fonction de la catégorie de notation

Notation	2018	2017
Aaa	59 %	71 %
A1	11 %	9 %
Aa1	2 %	1 %
A2	0 %	4 %
Aa2	20 %	3 %
A3	0 %	1 %
Aa3	8 %	11 %
Total	100 %	100 %

Toutes les transactions sont réglées/payées à la livraison par le biais de courtiers approuvés. Le risque de défaillance est considéré comme minime, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. En cas d'achat, le paiement est effectué une fois que les titres ont été reçus par le courtier. Un échec de transaction survient lorsque l'une des parties ne peut honorer son obligation. Les investissements en dépôt auprès d'UBS Europe SE, succursale de Luxembourg, de Morgan Stanley et d'UBS AG, succursale de Londres, sont généralement détenus dans des comptes distincts. En conséquence, la Société n'est pas exposée au risque de crédit relativement à UBS Europe SE, succursale de Luxembourg, Morgan Stanley et UBS AG, succursale de Londres. Le tableau suivant présente la répartition des actifs et passifs financiers à leur valeur d'estimation ainsi que les liquidités détenues par le sous-conservateur et des contreparties bancaires, et leur cote de risque à la fin de l'exercice.

Actifs 2018 Contrepartie	Notation Moody's	Trésorerie et équivalents de trésorerie CHF	Liquidités détenues en garantie CHF	Actifs financiers évalués à leur valeur d'estimation par le biais du compte de résultat CHF	Total CHF
UBS Europe SE	Aa3	49 097 935	_	165 465 662	214 563 597
UBS AG, succursale de Londres	Aa3	31 703 271	312 170	117 898	32 133 339
Morgan Stanley	A3	48 923 038	6 506	-	48 929 544
JP Morgan Chase & Co	A3	6 954 262	-	-	6 954 262
Total		136 678 506	318 676	165 583 560	302 580 742

Passifs 2018 Contrepartie	Notation	en banque	Liquidités reçues	Passifs financiers évalués à leur valeur d'estimation par le biais du compte de	
· ·	Moody's	Découvert CHF	en garantie CHF	résultat CHF	Total CHF
UBS Europe SE UBS AG, succursale de	Aa3	-	-	(3 405 264)	(3 405 264)
Londres	Aa3	-	-	(60 994)	(60994)
Morgan Stanley	A3	_	-	(10)	(10)
JP Morgan Chase & Co	A3	-	-	-	
Total	_	-	•	(3 466 268)	(3 466 268)

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

9. Instruments financiers et risques associés (suite)

Risque de crédit (suite)

Actifs 2017 Contrepartie	Notation Moody's	Trésorerie et équivalents de trésorerie CHF	Liquidités détenues en garantie CHF	Actifs financiers évalués à leur valeur d'estimation par le biais du compte de résultat CHF	Total CHF
UBS Europe SE	Aa3	50 785 196	-	174 984 409	225 769 605
UBS Limited	Aa3	38 245 870	29 188 449	3 834 023	71 268 342
Morgan Stanley	A3	16 282 424	16 049 454	891 008	33 222 886
JP Morgan Chase & Co	A3	1 180 210	-	-	1 180 210
Total		106 493 700	45 237 903	179 709 440	331 441 043

Passifs 2017				Passifs financiers évalués à leur valeur	
Contrepartie	Notation	en banque	Liquidités reçues	d'estimation par le biais du compte de	
Contrepartie	Moody's	Découvert CHF	en garantie CHF	résultat CHF	Total CHF
UBS Europe SE	Aa3	-	-	(467 218)	(467 218)
UBS Limited	Aa3	-	-	(18 399 503)	(18 399 503)
Morgan Stanley	A3	-	-	(3 936 192)	(3 936 192)
JP Morgan Chase & Co	A3	-	-	-	-
Total	_	-	-	(22 802 913)	(22 802 913)

La direction de la Société se réunit régulièrement pour se pencher sur les questions de crédit liées aux activités d'investissement, examiner l'exposition par rapport aux limites et passer en revue les courtiers et les contreparties. Ses activités sont conformes aux directives suivantes :

Dépositaire et les avoirs de la Société sont détenus par Mitsubishi UFJ Investor Services & Contreparties bancaires : Banking (Luxembourg) S.A., succursale de Dublin, une banque multinationale

notée A1.

Compte de l'agent des

transferts:

institution notée A3 par JP Morgan.

Courtiers de institution notée Aa3 par UBS AG, succursale de Londres et institution notée A3 par

compensation: Morgan Stanley.

Obligations à court terme émetteurs notés Aa3 minimum.

•

Accords de compensation la Société a conclu des accords de compensation pour les produits dérivés négociés

: de gré à gré avec UBS AG, succursale de Londres et Morgan Stanley.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

9. Instruments financiers et risques associés (suite)

Compensation et montants soumis à des accords de compensation globale

Au 31 décembre 2018, la Société était soumise à deux accords de compensation globale avec ses contreparties aux contrats de dérivés.

Les tableaux suivants présentent les actifs et passifs financiers de la Société soumis à des opérations de compensation, des accords en vigueur de compensation globale et autres conventions similaires. Les tableaux sont présentés par type d'instrument financier.

Actifs financiers soumis à des opérations de compensation, des accords en vigueur de compensation globale et autres conventions similaires :

	A	В	C = A-B	D		$\mathbf{E} = \mathbf{C} + \mathbf{D}$
	Montants bruts des actifs financiers	Montants bruts des passifs financiers	Montants nets des actifs	ontants associés non c l'état de la situa		
	comptabilisés	comptabilisés compensés à l'état de la situation financière	financiers présentés aux l'état de la situation financière	D(i) Instruments financiers	D(ii) Garantie en espèces	Montant net
Description	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
2018 : Actifs dérivés UBS AG, succursale de Londres Morgan Stanley	117 898	- -	117 898	(60 994)	- -	56 904 -
Total	117 898	-	117 898	(60 994)	-	56 904
2017 : Actifs dérivés UBS Limited Morgan Stanley	3 834 022 891 008	-	3 834 022 891 008	(3 834 022) (891 008)	-	-
Total	4 725 030	-	4 725 030	(4 725 030)	-	-

Passifs financiers soumis à des opérations de compensation, des accords en vigueur de compensation globale et autres conventions similaires.

	A	В	C = A-B	D	_	$\mathbf{E} = \mathbf{C} + \mathbf{D}$
	Montants bruts des actifs	Montants bruts des passifs	Montants nets financiers	ontants associés non compensés dans l'état de la situation financière		
	financiers	financiers comptabilisés	comptabilisés	D(i)	D(ii) Garantie	Montant net
	comptabilisés	compensés dans	présentés dans	Instruments	en espèces	
		l'état de la situation financière	l'état de la situation financière	financier		
Description	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
2018 : Passifs dérivés UBS AG, succursale de						
Londres	(60 994)	-	(60 994)	60 994	-	-
Morgan Stanley	(10)	-	(10)	-	10	-
Total	(61 004)	-	(61 004)	60 994	10	
2017 : Passifs dérivés						
UBS Limited	(18 399 503)	-	(18 399 503)	3 834 022	14 565 481	-
Morgan Stanley	(3 936 192)	-	(3 936 192)	891 008	3 045 184	-
Total	(22 335 695)	-	(22 335 695)	4 725 030	17 610 665	_

Les montants en D(i) et D(ii) ci-dessus concernent les montants soumis à compensation qui ne sont pas admissibles à la compensation en (B) ci-dessus. Cela inclut (i) les montants qui font l'objet de compensation par rapport à l'actif (ou passif) indiqués dans « A » qui n'ont pas été compensés dans l'état de la situation financière, et (ii) toute garantie financière (y compris les garanties en espèces), à la fois reçue et en nantissement.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

9. Instruments financiers et risques associés (suite)

Compensation et montants soumis à des accords de compensation globale (suite)

La Société et ses contreparties ont choisi de régler l'ensemble des transactions sur une base brute. Toutefois, chaque partie a la possibilité de régler tous les contrats ouverts sur une base nette en cas de défaut de la part de l'autre partie. Selon les modalités des accords de compensation globale, les incidents suivants peuvent être considérés comme des cas de défaut :

- une partie ou un garant à l'égard d'une partie nie, rejette ou décline toute obligation en vertu du présent accord ou de tout document de support au crédit ;
- un cas de défaut se produisant dans des conditions commerciales en vigueur entre les parties ;
- le manquement d'une partie à une obligation de paiement à l'échéance en vertu de l'accord, ou son incapacité d'honorer une obligation sous-jacente ou, le cas échéant, de fournir des garanties, si ledit manquement n'est pas résolu au plus tard le troisième jour d'ouverture des banques suivant un préavis écrit dudit manquement transmis à la partie en défaut ;
- le manquement d'une partie à toute autre obligation en vertu du présent accord, si ledit manquement n'est pas résolu au plus tard le vingtième jour d'ouverture des banques suivant un préavis écrit de dudit manquement transmis à la partie en défaut ; et
- une partie devient insolvable, ou une autorité de réglementation ou un tribunal révoque la licence d'une partie ou interdit ladite partie d'exercer ses activités.

Risque de liquidité

La liquidité peut être essentielle à la performance du Fonds. Dans certaines conditions de marché, par exemple pendant les périodes de volatilité des marchés ou lorsque la négociation d'un instrument financier ou sur un marché financier est perturbée de toute autre manière, la liquidité des positions en portefeuille du Fonds peut être réduite. Durant de telles périodes, le Fonds peut ne pas être en mesure de se défaire de certains instruments financiers, ce qui nuirait à sa capacité à rééquilibrer son portefeuille ou à répondre à des demandes de rachat. En outre, de telles circonstances peuvent contraindre le Fonds à se défaire des instruments financiers à des prix réduits, portant ainsi atteinte à sa performance. Si d'autres acteurs du marché cherchent à se défaire d'instruments financiers similaires en même temps, le Fonds peut ne pas être en mesure de vendre de tels instruments financiers ou de désinvestir dans ceux-ci ou d'empêcher les pertes qui y sont liées. En outre, si le Fonds subit des pertes commerciales importantes, le besoin de liquidités peut augmenter sensiblement alors que son accès à la liquidité peut être compromis.

De plus, parallèlement à un repli du marché, les contreparties du Fonds peuvent subir des pertes de leurs propres liquidités, affaiblissant ainsi leur situation financière tout en accentuant le risque de crédit du Fonds à leur égard.

Les activités liées aux produits dérivés exposent à deux types de risques : le risque qu'une perte survienne car une position donnée ne peut pas être dénouée ou compensée au prix de marché ou à un prix l'avoisinant à cause d'un manque de profondeur du marché ou de perturbations de celui-ci, et le risque que la partie responsable soit incapable de respecter ses obligations financières futures résultant d'activités liées à des produits dérivés tels que les appels de marge.

Le risque de liquidité du Fonds sur ses instruments dérivés est réduit en raison de la nature des contrats conclus. Les contrats futures conclus par le Fonds sont tous à court terme (généralement un à trois mois) et sont dénoués par règlement en espèces. Conformément à la politique de la Société, le Gestionnaire d'investissement surveille la situation en matière de liquidité du Fonds sur une base journalière.

Le tableau ci-dessous propose une analyse des passifs financiers et des passifs financiers dérivés de la Société en les regroupant par classe d'échéance pertinente définie en fonction de la période restante entre la date de l'État de la situation financière et la date de règlement contractuelle. Les soldes ne sont pas actualisés, car l'impact de l'actualisation n'est pas jugé significatif.

Dominicé Funds plc NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

Instruments financiers et risques associés (suite)

Risque de liquidité (suite)

< 1 mois	1-3 mois	3-12 mois
CHF	CHF	CHF
3 466 258	10	-
7 982 194	-	-
10 386	-	_
58 996	-	-
38 160	-	-
10 650	-	_
16 360	-	_
1 589 168	-	-
14 511	-	-
114 879	-	-
290 110 153	-	-
303 411 715	10	-
< 1 mois	1-3 mois	3-12 mois
		CHF
CIII	CIII	CIII
2.046	11 757 703	11 043 164
	-	-
	_	_
	_	_
	_	_
	_	_
	_	_
1 559 364	-	-
15 068	-	-
95 960	-	_
306 110 315	-	-
	CHF 3 466 258 7 982 194 10 386 58 996 38 160 10 650 16 360 1 589 168 14 511 114 879 290 110 153 303 411 715 < 1 mois	CHF CHF 3 466 258 10 7 982 194 - 10 386 - 58 996 - 38 160 - 10 650 - 16 360 - 1 589 168 - 14 511 - 114 879 - 290 110 153 - 303 411 715 10 < 1 mois CHF 2 046 11 757 703 1 020 004 - 266 964 - 59 097 - 39 207 - 10 778 - 16 195 - 1 559 364 - 15 068 - 95 960 -

Le tableau ci-dessous propose une analyse des passifs financiers et des passifs financiers dérivés de la Société en les regroupant par classe d'échéance pertinente définie en fonction de la période restante entre la date de l'État de la situation financière et la date de règlement contractuelle.

Au 31 décembre 2018 Contrats de change à terme	< 1 mois CHF	1-3 mois CHF	3-6 mois CHF	> 6 mois CHF
Rentrées	(161 524 090)	-	-	-
Sorties	164 929 354	-	-	-
Options cotées	=	-	-	-
Contrats futures	60 994	10	-	-
	3 466 258	10	-	•
Au 31 décembre 2017	< 1 mois	1-3 mois	3-6 mois	> 6 mois
Contrats de change à terme	CHF	CHF	CHF	CHF
Rentrées	=	(104 837 032)	-	-
Sorties	-	105 304 250	-	-
Options cotées	-	11 145 101	11 043 164	-
Contrats futures	2 046	145 384	-	-
	2 046	11 757 703	11 043 164	-

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

9. Instruments financiers et risques associés (suite)

Risque de change

Les investissements du Fonds peuvent être libellés principalement dans des devises autres que sa devise fonctionnelle et, par conséquent, tout revenu provenant de ces investissements et versé au Fonds doit être libellé dans ces autres devises. Le Fonds calcule sa Valeur nette d'inventaire dans sa devise fonctionnelle, ce qui comporte un risque de change important et imprévu en raison des fluctuations des taux de change entre la devise fonctionnelle et toute autre devise. Il peut s'avérer impossible ou difficile de se protéger contre le risque de taux de change. Le Gestionnaire d'investissement peut, sans y être obligé, atténuer ce risque en canalisant les investissements du Fonds vers des instruments financiers pertinents. En outre, les mesures de contrôle des changes en vigueur dans tout pays peuvent rendre difficile le rapatriement des fonds du pays concerné.

Le Fonds peut conclure des opérations de change ou avoir recours à des techniques et instruments en vue de se protéger contre les fluctuations de la valeur relative de ses positions en portefeuille imputables aux variations des taux de change ou d'intérêt. Bien que ces opérations visent à réduire le risque de perte découlant d'une baisse de la valeur de la devise couverte, elles limitent également toute plus-value susceptible d'être réalisée au cas où la valeur de la devise couverte évoluerait à la hausse. Il n'est généralement pas possible de définir les montants du contrat considéré en proportion exacte de la valeur des instruments financiers concernés, dans la mesure où celle-ci évoluera en fonction des fluctuations des marchés de ces instruments financiers entre la date à laquelle le contrat est conclu et sa date d'échéance. Il ne peut être garanti qu'une stratégie de couverture correspondant exactement au profil des investissements du Fonds pourra être mise en œuvre. Il peut s'avérer impossible de couvrir des fluctuations des taux de change ou d'intérêt anticipées de manière générale dans une mesure suffisante pour protéger les actifs de la dépréciation des positions en portefeuille induite par ces fluctuations. L'exposition nette totale de la Société aux fluctuations des taux de change à la date de l'État de la situation financière était la suivante :

					Contrat de	Exposition
					change	nette totale à
	Actifs	Passifs	Actifs non	Passifs non	à terme de	la fin de
2018	monétaires	monétaires	monétaires	monétaires	couverture	l'exercice
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
EUR	174 318 263	(3 617 443)	117 898	*(171 362 937)	(946 951)	(1491170)
GBP	27 752 224	(361 174)	-	*(28 784 628)	1 182 249	(211 329)
USD	79 329 033	(3 805 866)	=	*(38 407 678)	(37 278 471)	(162 982)
Total	281 399 520	(7 784 483)	117 898	(238 555 243)	(37 043 173)	(1 865 481)

2017	Actifs monétaires CHF	Passifs monétaires CHF	Actifs non monétaires CHF	Passifs non monétaires CHF	Contrats de change à terme de couverture CHF	Exposition nette totale à la fin de l'exercice CHF
EUR	176 556 820	(542 349)	3 776 953	*(168 967 134)	(9 943 485)	880 805
GBP	14 353 698	(485 617)	-	*(15 440 826)	909 463	$(663\ 282)$
USD	102 437 623	(257752)	948 077	*(82 131 417)	(20 678 450)	318 081
Total	293 348 141	(1 285 718)	4 725 030	(266 539 377)	(29 712 472)	535 604

^{*}Les passifs non monétaires de la Société ci-dessus comprennent des actifs nets attribuables aux détenteurs de parts de participation rachetables. La Société investit dans des contrats de change à terme à des fins de couverture et ce, principalement en raison du fait que la Société est composée de catégories de parts libellées dans différentes devises.

Le Fonds n'est pas soumis à un risque de taux de change important en raison de la couverture de l'exposition au risque de change du Gestionnaire d'investissement. La direction estime qu'une baisse des taux des devises de 100 points de base, toutes les autres variables demeurant constantes, n'aurait pas d'incidence significative sur les actifs nets attribuables aux détenteurs de parts rachetables.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

9. Instruments financiers et risques associés (suite)

Instruments spécifiques

Contrats à terme

Les contrats à terme consistent en des engagements d'achat ou de vente d'un instrument financier, d'une devise, d'une matière première ou d'un indice donné à une date ultérieure déterminée et à un prix fixé à l'avance, et peuvent être réglés en trésorerie ou en un autre actif financier. Les contrats à terme donnent lieu à une exposition au risque de crédit par rapport à la contrepartie.

Les contrats à terme donnent lieu à une exposition au risque de marché en fonction des variations des prix du marché par rapport aux montants des contrats. Les risques de marché résultent de la fluctuation possible des taux de change, des indices, du prix des matières premières et de la valeur des titres qui sous-tendent ces instruments. Les contrats à terme détenus par la Société aux 31 décembre 2018 et 2017 sont présentés dans l'État des titres en portefeuille.

Contrats futures

Les contrats futures consistent en des engagements d'achat ou de vente d'une devise ou d'un instrument financier donné à une date ultérieure déterminée et à un prix fixé à l'avance, et peuvent être réglés en trésorerie ou en un autre actif financier. Les contrats futures sont des contrats négociés en bourse normalisés alors que les contrats de change à terme sont des contrats de gré à gré négociés individuellement. Les exigences de marge initiale pour les contrats futures sont remplies en espèces ou dans d'autres instruments, et les fluctuations des valeurs des contrats futures sont ajustées quotidiennement. Les contrats futures présentent un risque de crédit négligeable parce que les contreparties sont des bourses de contrats futures.

Les contrats futures donnent lieu à une exposition au risque de marché en fonction des prix du marché par rapport aux montants prévus aux contrats. En outre, du fait du niveau de marge de garantie normalement exigé à l'égard de la valeur contractuelle théorique, un compte de négociation de contrats futures s'accompagne habituellement d'un effet de levier élevé. Ainsi, une variation relativement limitée du prix d'un titre sous-jacent d'un contrat future peut entraîner des pertes substantielles pour la Société. Les contrats futures peuvent également être illiquides. Certaines bourses de contrats futures n'autorisent pas la négociation de certains contrats futures à des cours correspondant à une fluctuation du prix durant une même journée de négociation au-delà de certaines limites définies.

Si les prix fluctuent au cours d'une même journée de négociation au-delà de ces limites, le Fonds pourrait ne pas être en mesure de liquider rapidement des positions défavorables et donc subir des pertes substantielles. Les montants notionnels sont les montants de référence sous-jacents aux indices sur lesquels se fonde la valeur d'estimation des contrats futures négociés par la Société. Bien que les montants notionnels ne représentent pas la valeur d'estimation actuelle et ne soient pas nécessairement indicatifs des flux de trésorerie futurs des contrats futures de la Société, l'évolution des prix sous-jacents par rapport aux variables spécifiées par les montants notionnels ont une incidence sur la valeur d'estimation de ces instruments financiers dérivés. Les contrats futures (futures) détenus par la Société aux 31 décembre 2018 et 2017 sont présentés dans l'état des titres en portefeuille.

Contrats d'options

Les options sont des instruments financiers dérivés qui confèrent à l'acheteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter (option d'achat) ou de vendre (option de vente) au vendeur, contre versement d'une prime, un instrument sous-jacent donné à un prix déterminé à ou avant une date spécifiée. La Société conclut des contrats d'options pour répondre aux exigences de ses activités de gestion des risques et de négociation. La Société surveille ses positions pour réduire le risque de perte potentielle due à des variations de la valeur marchande ou au non-respect par certaines contreparties de leurs obligations. En tant qu'acheteur d'options, la Société est exposée au risque de crédit dans la mesure où la contrepartie est tenue d'effectuer les paiements convenus dans le contrat si la Société exerce l'option. Les options détenues par la Société aux 31 décembre 2018 et 2017 sont présentées dans l'État des titres en portefeuille.

Vente à découvert synthétique

Les positions courtes seraient des positions courtes synthétiques. À des fins d'investissement, les positions courtes synthétiques sont des positions équivalentes aux positions courtes en termes économiques, et qui sont mises en œuvre à travers l'utilisation d'instruments financiers dérivés, conformément aux exigences de la Banque centrale. La combinaison de positions longues et courtes ne se traduira jamais par des positions courtes à découvert, car le Fonds ne négocie que des instruments financiers dérivés réglables en espèces. L'actif long comme l'actif court sont soit une position unique de produit dérivé coté sur indices boursiers ou sur indices de volatilité des parts, soit un portefeuille de produits dérivés cotés sur indices boursiers ou sur indices de volatilité des parts. Aux 31 décembre 2018 et 2017, le Fonds ne détenait aucune position courte synthétique, à l'exception des contrats futures et des contrats d'options.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

9. Instruments financiers et risques associés (suite)

Instruments spécifiques (suite)

Levier financier

La Société peut faire l'objet d'un effet de levier. L'effet de levier comporte des risques spécifiques et peut fortement décupler le risque d'investissement de la Société. Tout effet de levier comporte un potentiel de hausse de la performance et du rendement total, mais renforce également l'exposition de la Société au risque de perte de capital et aux frais d'intérêt. Tous les produits et les gains d'investissement découlant des investissements initiés grâce à l'effet de levier et dépassant les frais d'intérêt associés à cet effet de levier peuvent engendrer une hausse de la Valeur nette d'inventaire des parts plus rapide qu'elle ne le serait en l'absence de l'effet de levier. En revanche, si les frais d'intérêt associés à l'effet de levier sont supérieurs aux produits et gains d'investissement, la Valeur nette d'inventaire des parts peut diminuer plus rapidement qu'elle ne le ferait en l'absence de l'effet de levier. La Société n'a pas eu recours à un effet de levier jusqu'aux 31 décembre 2018 et 2017, inclusivement, à l'exception de l'utilisation de dérivés.

Gestion efficace du portefeuille

Le Gestionnaire d'investissement peut, au nom d'un Fonds, avoir recours à des techniques et des instruments relatifs aux valeurs mobilières et aux instruments du marché monétaire à des fins de gestion efficace du portefeuille dans les conditions et limites fixées ponctuellement par la Banque centrale. Le recours aux techniques de gestion efficace du portefeuille n'est autorisé que s'il s'inscrit dans les meilleurs intérêts du Fonds.

Des opérations de gestion efficace du portefeuille relatives aux actifs du Fonds peuvent être conclues par le Gestionnaire d'investissement dans le but d'atteindre l'un ou plusieurs des objectifs suivants :

- (a) une réduction des risques (y compris l'exposition au risque de change) ;
- (b) une baisse des coûts ; et
- (c) la génération de capital ou de revenus supplémentaires pour le Fonds avec un niveau de risque compatible avec le profil de risque du Fonds, ainsi qu'avec les règles de diversification des risques conformément aux exigences de la Banque centrale définies dans ses Avis OPCVM.

En ce qui concerne les opérations de gestion efficace du portefeuille, le Gestionnaire d'investissement a veillé à ce que les techniques et instruments utilisés soient économiquement appropriés et que lesdites opérations soient réalisées de manière rentable.

Des frais de transaction peuvent être engagés pour toute technique de gestion efficace du portefeuille à l'égard du Fonds. Tous les revenus découlant des techniques de gestion efficace du portefeuille (déduction faite des frais d'exploitation directs et indirects) sont versés au Fonds. Les frais/coûts d'exploitation directs et indirects découlant de techniques de gestion efficace de portefeuille excluent les revenus non déclarés et sont versés au Fonds. Le rapport annuel doit faire état de tout lien qu'entretiendrait le Gestionnaire d'investissement ou le Dépositaire avec l'une ou l'autre de ces entités. Aucune entité de ce genre ne doit figurer dans le rapport annuel.

10. Estimation de la valeur d'estimation

La valeur d'estimation des actifs et passifs financiers négociés sur des marchés actifs (tels que des instruments dérivés cotés et des valeurs négociées) est basée sur les cours du marché à la clôture des négociations à la date de l'état de la situation financière. Lorsque la Société détient des instruments dérivés présentant des risques de marché qui se compensent, elle utilise le dernier cours coté comme base d'établissement des valeurs d'estimation pour les positions de risque qui se compensent et applique ce dernier cours coté à la position nette ouverte, selon le cas. En cas de variation importante de la valeur d'estimation postérieure à la clôture des négociations à la date de l'état de la situation financière, des techniques d'évaluation seront appliquées afin de déterminer la valeur d'estimation. Aucune variation importante n'est intervenue après la clôture des négociations le 31 décembre 2018 (2017 : néant).

Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif si les cours cotés peuvent être obtenus facilement et sont régulièrement disponibles auprès d'une Bourse, d'un négociant, d'un courtier, d'un groupe du secteur, d'un service de cotation ou d'un organisme de réglementation, et si ces cours représentent des transactions du marché réelles et régulières réalisées dans des conditions commerciales normales.

La norme IFRS 7 impose à la Société de classer les évaluations de valeur d'estimation en utilisant une hiérarchie des valeurs d'estimation qui reflète l'importance des données employées aux fins de l'évaluation. La hiérarchie des valeurs d'estimation comprend les niveaux suivants :

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

10. Estimation de la valeur d'estimation (suite)

- Niveau 1 Cours cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs similaires.
- Niveau 2 Données autres que les cours cotés de niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (par exemple, des prix), soit indirectement (par exemple, des éléments dérivant de prix).
- Niveau 3 Données pour les actifs ou passifs qui ne sont pas basées sur des données de marché observables (données non observables).

Le niveau de classement d'un instrument financier au sein de la hiérarchie des valeurs d'estimation est déterminé intégralement par le niveau le moins élevé de toute forme de donnée ayant une incidence notable sur l'évaluation de la valeur d'estimation dans son intégralité. A cette fin, l'importance d'une donnée est évaluée par rapport à l'évaluation de la valeur d'estimation dans son intégralité. Si une évaluation de la valeur d'estimation emploie des données observables nécessitant un ajustement important fondé sur des données non observables, elle sera classée au niveau 3. L'évaluation de l'importance d'une donnée particulière dans l'évaluation de la valeur d'estimation dans son intégralité nécessite un certain jugement ainsi que la prise en compte de facteurs spécifiques à l'élément d'actif ou de passif.

La définition de ce qui constitue une donnée « observable » repose sur un jugement solide de la part de la Société. Cette dernière juge « observables » les données de marché immédiatement disponibles, distribuées ou mises à jour régulièrement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes activement engagées sur le marché en question.

Les tableaux ci-après analysent, au sein de la hiérarchie des valeurs d'estimation, les actifs et passifs financiers de la Société évalués à la valeur d'estimation Au 31 décembre 2018.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs	CHF	CHF	CHF	CHF
Actifs financiers évalués à leur valeur d'estimation				
par le biais du compte de résultat				
- Obligations d'entreprise et bons du Trésor	-	163 278 565	-	163 278 565
- Contrats de change à terme	-	2 187 097	-	2 187 097
- Contrats futures	117 898	-	-	117 898
Total des actifs	117 898	165 465 662	_	165 583 560
Passifs				
Passifs financiers évalués à leur valeur				
d'estimation par le biais du compte de résultat	-	_	-	-
- Contrats de change à terme	-	(3 405 264)	-	(3 405 264)
- Contrats futures	(61 004)	-	=	(61 004)
Total du passif	(61 004)	(3 405 264)	_	(3 466 268)

Le tableau ci-après analyse, au sein de la hiérarchie des valeurs d'estimation, les actifs et passifs financiers de la Société évalués à la valeur d'estimation au 31 décembre 2017.

Actifs	Niveau 1 CHF	Niveau 2 CHF	Niveau 3 CHF	Total CHF
Actifs financiers évalués à leur valeur d'estimation par le biais du compte de résultat	CIII	CIII	CIII	CIII
- Obligations d'entreprise et bons du Trésor	-	174 396 285	-	174 396 285
- Contrats de change à terme	-	588 125	-	588 125
- Contrats futures et options cotées	4 725 030	-	-	4 725 030
Total des actifs	4 725 030	174 984 410	-	179 709 440
Passifs Passifs financiers évalués à leur valeur d'estimation par le biais du compte de résultat				
- Contrats de change à terme	-	(467 218)	-	(467 218)
- Contrats futures et options cotées	(22 335 695)	-	-	(22 335 695)
Total du passif	(22 335 695)	(467 218)	-	(22 802 913)

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

10. Estimation de la valeur d'estimation (suite)

Les investissements dont la valeur repose sur des prix cotés sur des marchés actifs, et donc classés en niveau 1, incluent les contrats d'options et les contrats futures négociés en Bourse. La Société n'ajuste pas le prix coté de ces instruments.

Les instruments financiers qui se négocient sur des marchés qui ne sont pas jugés actifs, mais qui sont évalués sur la base de prix cotés, de prix publiés par des courtiers ou d'autres sources de cotations étayés par des données observables sont classés en niveau 2. Ils comprennent les obligations de qualité « investment grade », les contrats de change à terme et certains produits dérivés de gré à gré. Dans le cas des investissements de niveau 2 incluant des positions qui ne sont pas négociées sur des marchés actifs et/ou qui sont sujettes à des restrictions de transfert, les évaluations peuvent être ajustées afin de tenir compte de leur manque de liquidité et/ou de leur incessibilité, lesquelles sont généralement basées sur les informations de marché disponibles.

Aucun transfert entre les niveaux 1, 2 ou 3 n'a eu lieu au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 (2017 : néant).

Les investissements classés en niveau 3 reposent dans une large mesure sur des données non observables, au vu de la nature peu fréquente de leurs transactions. Les données non observables reflètent les propres hypothèses de la Société concernant les hypothèses probablement utilisées par les intervenants sur le marché afin de déterminer le prix de l'investissement. Ces données se fondent sur les meilleures informations disponibles au regard des circonstances et peuvent inclure les propres données de la Société. La Société peut également tenir compte du prix initial de la transaction, des transactions récentes sur les mêmes instruments ou des instruments similaires et des transactions tierces conclues sur des instruments comparables. La Société peut également tenir compte d'autres facteurs de risque de liquidité, de crédit et de risque de marché. Au 31 décembre 2018, la Société ne détenait aucune position de niveau 3 (2017 : néant).

Le tableau suivant présente, par rapport à la hiérarchie des valeurs d'estimation, une analyse des actifs et des passifs de la Société (par catégorie) non évalués à leur valeur d'estimation au 31 décembre 2018, mais dont la valeur d'estimation est communiquée.

31 décembre 2018	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	CHF	CHF	CHF	CHF
Actifs				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	136 678 506	-	-	136 678 506
Liquidités détenues à titre de garantie	318 676	-	-	318 676
Autres actifs	-	830 983	-	830 983
Total	136 997 182	830 983	-	137 828 165
Doggifa				
Passifs		7.002.104		7.002.104
Rachats à payer	-	7 982 194	-	7 982 194
Souscriptions reçues à l'avance	-	10 386	=	10 386
Commissions d'administration à payer	-	58 996	-	58 996
Honoraires de l'auditeur à payer	-	38 160	-	38 160
Commissions de Dépositaire à payer	-	10 650	-	10 650
Commissions de Sous-conservateur à payer	-	16 360	-	16 360
Commissions de gestion à payer	-	1 589 168	-	1 589 168
Frais de gestion à payer	-	14 511	-	14 511
Comptes exigibles et charges constatées	-	114 879	-	114 879
Actifs nets attribuables aux porteurs de parts de				
participation rachetables		290 110 153	-	290 110 153
Total		299 945 457	-	299 945 457

Le tableau suivant présente, par rapport à la hiérarchie des valeurs d'estimation, une analyse des actifs et des passifs de la Société (par catégorie) non évalués à leur valeur d'estimation au 31 décembre 2017, mais dont la valeur d'estimation est communiquée.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

10. Estimation de la valeur d'estimation (suite)

31 décembre 2017	Niveau 1 CHF	Niveau 2 CHF	Niveau 3 CHF	Total CHF
Actifs				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	106 493 700	-	-	106 493 700
Liquidités détenues à titre de garantie	45 237 903	-	_	45 237 903
Autres actifs	-	554 822	_	554 822
Total	151 731 603	554 822	=	152 286 425
Passifs				
_ *****		1 020 004		1 020 004
Rachats à payer	-		-	
Souscriptions reçues à l'avance	-	266 964	-	266 964
Commissions d'administration à payer	-	59 097	-	59 097
Honoraires de l'auditeur à payer	-	39 207	-	39 207
Commissions de Dépositaire à payer	-	10 778	-	10 778
Commissions de Sous-conservateur à payer	_	16 195	_	16 195
Commissions de gestion à payer	-	1 559 364	_	1 559 364
Frais de gestion à payer	=	15 068	_	15 068
Comptes exigibles et charges constatées	_	95 960	_	95 960
Actifs nets attribuables aux porteurs de parts de				
participation rachetables		306 110 315	-	306 110 315
Total		309 192 952	-	309 192 952

Les actifs et passifs inclus dans le tableau ci-dessus sont comptabilisés au coût amorti ; leurs valeurs comptables sont une approximation raisonnable de la valeur d'estimation. La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les encaisses, les dépôts bancaires et autres investissements à court terme sur un marché actif. Les autres actifs comprennent d'autres obligations dues à la Société et les provisions représentent les montants contractuels et obligations dues par la Société pour le règlement des dépenses.

11. Taux de change

Les taux de change suivants ont été utilisés pour convertir les actifs et passifs en Franc suisse :

	Au 31 décembre 2018	Au 31 décembre 2017
Euro	1,1269	1,1702
Livre sterling	1,2555	1,3183
Dollar américain	0,9858	0,9745

12. Engagements et passifs éventuels

Au 31 décembre 2018, la Société n'avait pas d'engagements ou de passifs éventuels significatifs (2017 : néant).

13. Dividendes et distributions

Dans le cas des Catégories de Parts à accumulation, tous les revenus nets et toutes les plus-values nettes réalisées et latentes (c.-à-d. les plus-values réalisées et latentes nettes de toutes les moins-values réalisées et latentes), moins les charges cumulées du Fonds imputables à la Catégorie concernée, seront capitalisés et intégrés à la Valeur nette d'inventaire par Part (et non distribués). Il convient de noter que les Commissions de gestion et tout ou partie des frais et dépenses relatifs au Fonds pourront être imputés au capital au niveau du Fonds ou de la Catégorie de parts, et que par conséquent le capital pourra s'éroder. Comme les Catégories du Fonds sont toutes des catégories de capitalisation, aucun dividende n'a été versé aux Actionnaires pendant cette période (2017 : 0 CHF).

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

14. Commissions en nature

Le Gestionnaire d'investissement et les personnes liées n'ont pas conclu d'accords portant sur des commissions en nature avec des courtiers en vertu desquels certains biens et services utilisés pour soutenir le processus de décision d'investissement ont été reçus durant l'exercice clos le 31 décembre 2018 (2017 : néant).

15. Événements significatifs survenus au cours de l'exercice

Le 1er janvier 2018 la Société a nommé KB Associates, qui fait partie du même groupe économique que le Gestionnaire, pour se charger d'obtenir ses passeports financiers. KB Associates remplace Maples & Calder, Dublin qui a exécuté cette mission jusqu'au 31 décembre 2017.

Le 1^{er} février 2018, Clifford Burke a démissionné de ses fonctions de responsable de la lutte contre le blanchiment de capitaux et la Société a nommé Deirdre O'Callaghan. Ils sont tous deux employés par JB Associates, qui fait partie du même groupe économique que le Gestionnaire.

Le 16 avril 2018, la Société a nommé KB Associates, qui fait partie du même groupe économique que le Gestionnaire, pour fournir à la Société une assistance à la conformité RGPD.

Le 4 octobre 2018, la Société a été inscrite sur la Liste des régimes limités par l'Autorité monétaire de Singapour, ce qui permet la commercialisation des classes d'actions du Fonds à Singapour.

Le 26 novembre 2018, en vue du BREXIT, l'entité du courtier de compensation UBS, alors UBS Limited, a été remplacée par la succursale londonienne UBS AG. UBS Limited a cessé d'exister du fait de sa fusion avec UBS Francfort. Par conséquent, toutes les positions de la Société détenues auprès d'UBS Limited, ont été transférées à la succursale londonienne d'UBS AG.

16. Événements ultérieurs

Aucun événement postérieur à la période considérée n'est survenu.

17. Approbation des États financiers

Les états financiers ont été approuvés et autorisés pour publication par le Conseil d'administration le 29 avril 2019.

ÉTAT DES VARIATIONS DU PORTEFEUILLE DU FONDS (NON AUDITÉ) Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

Conformément Réglementation sur les OPCVM de la Banque centrale, cet état présente le montant global des achats et ventes d'un investissement excédant 1% de la valeur totale des achats et ventes réalisés au cours de la période ou, du moins, les 20 achats et ventes les plus pertinents.

Les changements significatifs intervenus au sein du portefeuille sont définis comme les vingt principaux achats et les vingt principales ventes. Toutes les transactions ont été communiquées si leur nombre était inférieur à vingt.

Achats	Devise	Quantité	Montant
			CHF
Trésor allemand, 05.12.2018, 0,00%	EUR	38 000 000	43 195 082
Trésor allemand, 10.04.2019, 0,00%	EUR	30 000 000	34 067 338
Trésor allemand, 13.02.2019, 0,00 %	EUR	21 000 000	23 981 668
Trésor allemand, 15.08.2018, 0,00 %	EUR	15 000 000	17 945 258
Trésor allemand, 10.10.2018, 0,00 %	EUR	15 000 000	17 745 205
Trésor allemand, 15.08.2018, 0,00 %	EUR	12 500 000	14 457 672
Trésor allemand, 15.08.2018, 0,00 %	EUR	10 500 000	12 308 959
SPX déc. 2018 2875P	USD	275	11 336 332
RUY déc. 2018 1690P	USD	275	9 910 913
Trésor allemand, 19.06.2019, 0,00 %	EUR	8 000 000	9 094 290
Trésor allemand, 10.10.2018, 0,00 %	EUR	7 000 000	8 327 578
Trésor britannique, 07.03.2019, 4,50 %	GBP	6 000 000	8 198 591
Trésor britannique, 22.07.2019, 1,75 %	GBP	6 000 000	8 055 897
SPX déc. 2018 2790C	USD	558	8 041 676
Trésor allemand, 16.05.2018, 0,00 %	EUR	6 000 000	7 033 246
Trésor allemand, 14.03.2018, 0,00 %	EUR	6 000 000	7 024 989
Trésor britannique, 13.09.2018, 0,00 %	GBP	7 000 000	6 940 734
Trésor britannique, 07.03.2019, 4,50 %	GBP	5 000 000	6 769 981
Trésor britannique, 05.12.2019, 0,00 %	GBP	7 000 000	6 759 516
SX5E nov. 2018 3450P	EUR	2 200	6 589 390

Ventes	Devise	Quantité	Montant CHF
Trésor américain, 17.05.2018, 0,00 %	USD	10 000 000	9 659 138
Trésor américain, 02.08.2018, 0,00 %	USD	7 000 000	6 895 453
Trésor américain, 28.03.2019, 0,00 %	USD	6 000 000	5 790 627
RUY déc. 2018 1710P	USD	144	5 475 036
SX5E avr. 2018 3650P	EUR	4 590	5 218 483
Trésor américain, 31.05.2018, 0,00 %	USD	5 000 000	4 963 631
Trésor américain, 16.08.2018, 0,00 %	USD	5 000 000	4 943 509
SPX juin 2018 2760P	USD	315	4 926 298
Trésor américain, 30.08.2018, 0,00 %	USD	5 000 000	4 802 994
SPX juin 2018 2725C	USD	530	3 866 379
Trésor américain, 25.04.2019, 0,00 %	USD	4 000 000	3 786 603
Contrat future CBOE VIX, fév. 2018	USD	301	3 623 982
SPX déc. 2018 2925C	USD	550	3 593 766
SPX nov. 2018 2850P	USD	550	3 342 728
SPX oct. 2018 2750P	USD	550	3 320 404
SX5E mars 2018 3650C	EUR	4 590	3 295 315
SX5E mars 2018 3650C	USD	440	3 234 578
SPX déc. 2018 2890C	USD	451	3 124 781
Trésor américain, 06.12.2018, 0,00 %	USD	3 000 000	2 960 581
S&P 500 Future, sept. 2018	USD	1 006	2 927 316

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES (NON AUDITÉES)

Politique de rémunération

Informations sur la rémunération du Gestionnaire

Le Gestionnaire a élaboré et mis en œuvre une politique de rémunération (la « Politique ») conforme aux dispositions du Règlement N° 257/2013 de la Directive de l'Union européenne sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs de 2013 (« Directive sur les AIFM »), du Règlement N° 420 (Loi irlandaise sur la Banque Centrale (supervision et application) de 2013 (Section 48(1)) de la Réglementation sur les organismes de placement collectif en valeurs mobilières de 2015 (la « Réglementation sur les OPCVM ») et des Directives de l'AEMF en matière de bonnes politiques de rémunération conformément à la Directive OPCVM et à la Directive AIFM (les « Directives de l'AEMF »).

La politique de rémunération du Gestionnaire s'applique à ceux de ses collaborateurs qui exercent des activités professionnelles susceptibles d'avoir une incidence importante sur le profil de risque de la Société. Elle couvre ainsi les hauts dirigeants, les preneurs de risques, les services de contrôle et tout employé dont la rémunération totale est au même niveau que celle des hauts dirigeants et preneurs de risques, et dont les activités professionnelles ont une incidence importante sur le profil de risque de la Société. La politique du Gestionnaire consiste à verser à ces collaborateurs une composante fixe et à leur donner la possibilité d'obtenir une composante variable. La composante fixe doit représenter une part suffisamment importante de la rémunération totale de la personne concernée pour permettre au Gestionnaire de mener une politique totalement flexible, tout en se réservant la possibilité de ne pas verser de composante variable. Si le Gestionnaire verse une composante variable en tant que prime de performance, il convient de respecter certains critères énoncés dans la politique de rémunération du Gestionnaire. Les différents éléments de rémunération se combinent pour assurer une rémunération globale adéquate et équilibrée, reflétant les compétences et l'activité professionnelle ainsi que les meilleures pratiques du secteur. La politique de rémunération du Gestionnaire s'inscrit dans une gestion saine et efficace des risques, qu'elle promeut, et n'encourage pas de prise de risques incompatible avec le profil de risque de la Société.

La Note 9 aux états financiers décrit les risques liés à un investissement auprès de la Société. Pour de plus amples informations concernant le profil de risque de la Société et quant à la façon dont le Gestionnaire s'efforce de gérer les conflits d'intérêts, veuillez consulter le Prospectus de la Société.

Ces informations sont fournies conformément aux politiques de rémunération du Gestionnaire. Ces informations sont fournies conformément aux Directives de l'AEMF. L'exercice aux 31 décembre 2018 et 2017 porte sur la rémunération du Gestionnaire à la clôture de la période.

Informations sur la rémunération du Gestionnaire

Rémunération totale (en EUR) versée à ceux des collaborateurs du Gestionnaire qui participent, intégralement ou en partie, aux activités de la Société ayant une incidence importante sur le profil de risque de la Société durant l'exercice financier clos au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2017 :

31 décembre 2018	31 décembre 2017
EUR	EUR
75 600 EUR	84 425 EUR
42 500 EUR	37 500 EUR
-	-
-	-
118 100 EUR	122 925 EUR
	EUR 75 600 EUR 42 500 EUR

Nombre de collaborateurs concernés - 4

Le Gestionnaire d'investissement confirme qu'il établira et maintiendra une politique de rémunération conforme aux exigences de la Directive OPCVM et aux lignes directrices applicables publiées de temps à autre par l'Autorité européenne des marchés financiers, y compris les lignes directrices de l'AEMF sur les bonnes politiques de rémunération dans le cadre de la Directive OPCVM de l'AEMF 2016/575, sous réserve du principe de proportionnalité (les « Lignes directrices de l'AEMF ») ou est soumis aux exigences réglementaires sur la rémunération qui sont tout aussi applicables que les exigences de la Directive OPCVM et des Lignes directrices de l'AEMF et fournira un exemplaire de cette politique au Gestionnaire à la demande de ce dernier. À ce titre, le Gestionnaire d'investissement garantira que tous les délégués de gestion du portefeuille, le cas échéant, sont soumis aux exigences réglementaires sur la rémunération qui sont tout aussi applicables que celles de la Directive OPCVM et des Lignes directrices de l'AEMF.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES (NON AUDITÉES)

Total Expense Ratio

Le Total expense ratio (TER) a été calculé en application des réglementations suisses intitulées « Guidelines on the calculation and disclosure of the Total Expense Ratio (TER) of collective investment schemes », publiées par la Swiss Funds & Asset Management Association (SFAMA). Le total expense ratio au 31.12.2018 était comme suit :

Compartiment	Catégorie de part	TER	Commission de performance
Cassiopeia - OPCVM	Catégorie A (CHF) Catégorie B (USD)	2,24% 2,25%	0,00% 0,01%
	Catégorie C (EUR) Catégorie D (GBP)	2,24% 2,23%	0,00% 0,00%

Le total expense ratio au 31.12.2017 était comme suit :

Compartiment	Catégorie de part	TER	Commission de performance
Cassiopeia - OPCVM	Catégorie A (CHF)	2,39%	0,21%
	Catégorie B (USD)	2,63%	0,42%
	Catégorie C (EUR)	2,44%	0,25%
	Catégorie D (GBP)	2,54%	0,35%

Performance du fonds

La performance historique ne représente pas un indicateur de performance actuelle ou future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des parts.